

WEBMANAGERCENTER *Le mag*

webmanagercenter.com

Hebdomadaire n°181 du 22 Février 2024 - 3 Dinars



36% des enfants n'ont pas les compétences de base en lecture et 68,3% en calcul

A LA UNE

L'aéroport de Tunis Carthage sera agrandi et non transféré

ECO - FINANCE

E-paiement en Tunisie Transactions en hausse de 42% en 2023

SOCIÉTÉ

Tunisie Le tabagisme, un fléau qui touche 1 homme sur 2

LA TUNISIE QUI GAGNE

Nous accompagnons plus de 15 000 personnes en nouvelles technologies dans 51 pays

مع أسرع

COMAR *plus*
BY COMAR ASSURANCES



L'assurance 100% DIGITALE

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION GRATUITEMENT SUR



COMAR
C'est plus sérieux

WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo
les Berges du Lac - Tunis
Tél. : (+216) 71 962 775
(+216) 71 962 617
(+216) 21 18 18 18
(+216) 20 313 314
(+216) 55 313 314
Fax : (+216) 71 962 429
Email : img@planet.tn
www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali
Talal Bahoury

RÉDACTION

Ali Driss
Khmaies krimi
Hajer Krimi
Amani ibrahimi
Sarrah Boudali

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI
Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies
Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 3 Dinars

Abonnement annuel : 120 Dinars
(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

WEBMANAGERCENTER

Hebdomadaire n°181 du 22 Février 2024 *Le mag*



Infrastructure aéroportuaire : **C'est officiel, l'aéroport de Tunis Carthage sera agrandi et non transféré**

Moult indices montrent que le délicat problème de la dette libyenne envers les entreprises tunisiennes serait, enfin, sur la voie d'être résolu.



Saïfeddine Berrhouma - FRTN Technologies et DecliTech : **« Nous accompagnons plus de 15 000 personnes en nouvelles technologies dans 51 pays à ce jour »**

«Graine aujourd'hui, Talent demain», ce sont les premiers mots que nous pouvons lire dès l'accès au site de la start-up « DecliTech »..



Jean-Luc Revéreault (BEI) : **«Nous ne faisons pas de politique, nous sommes dans l'économie sociale, humaine et environnementale »**

« Nous ne sommes pas une banque commerciale ou de détails, nous sommes là pour des projets d'investissement à coloration verte créateurs de richesses, des projets structurants utiles... » a déclaré Jean-Luc Revéreault.



Hydrocarbures : **Des chiffres inquiétants**

En attendant la publication du code des hydrocarbures, lequel est constamment renvoyé aux calendes grecques, la situation des hydrocarbures en Tunisie laisse à désirer.



BOURSE



AFRIQUE



ACTUALITÉS



IDÉES & DÉBATS



SPORT



Tunisie: **36% des enfants n'ont pas les compétences de base en lecture et 68,3% en calcul**

En Tunisie, le taux de scolarisation au niveau du cycle primaire a baissé, au cours des 10 dernières années, atteignant en 2023 92,2%, contre 96,9% en 2018 et 98% en 2012, révèle l'enquête nationale par grappes à indicateurs multiples (MICS) réalisée en 2023 et présentée lundi à Tunis.



Tunisie : **Le tabagisme, un fléau qui touche 1 homme sur 2**

Un décor féérique pour une expo de peinture hors normes. Un brassage de couleurs du meilleur goût. Malgré les rigueurs de la météo qui caractérisent le mois de février, fait un pied de nez à la chute du baromètre narguant le froid ainsi que le vent qui souffle par rafales...

أوضح مع

COMAR *plus*

BY COMAR ASSURANCES



L'assurance 100% DIGITALE

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION GRATUITEMENT SUR



COMAR

C'est plus sérieux



Infrastructure aéroportuaire


C'est officiel, l'aéroport de Tunis Carthage sera agrandi et non transféré

Ces derniers temps, les bonnes nouvelles sur la relance de méga projets structurants en stand by depuis des années, se succèdent et ne se ressemblent pas. Un mois après l'octroi, début janvier

dernier, du marché du Pont fixe de Bizerte à une firme chinoise, un conseil ministériel a approuvé, le 6 février 2024, le projet d'extension de l'aéroport Tunis-Carthage.

Objectif à terme : doter l'aéroport d'une nouvelle capacité de 8 millions de passagers par an, ce qui portera la capacité totale de l'aéroport à 13 millions de passagers par an.

Dans le détail, ce projet d'extension comprend cinq principales composantes : construction d'un nouveau terminal aérien d'une superficie couverte d'environ 80 000 mètres carrés, remplacement et agrandissement du viaduc de l'aéroport, construction d'une nouvelle tour de contrôle, construction de la ligne de métro Lac de Tunis- Bhar Lazreg, construction d'une ligne ferroviaire à grande vitesse reliant les aéroports de Tunis Carthage Enfidha-Hammamet.

 **«Le transfert de l'aéroport de Tunis-Carthage n'est pas défendable d'un point de vue économique.» - FMI et Banque Mondiale**

L'extension était un scénario parmi d'autres

Cette deuxième extension, tout comme la première qui a eu lieu dans les années 90, sont prévues par le plan de développement de l'aéroport depuis son inauguration en 1972.

Elle est retenue par une étude du ministère du Transport visant à estimer les besoins de la Tunisie à l'horizon 2040 en matière d'infrastructure de transport, parmi trois scénarios pour

l'aéroport de Tunis-Carthage.

Les deux autres scénarios prévoient la construction d'un nouvel aéroport qui viendrait s'ajouter à celui de Tunis-Carthage ou le transfert de l'aéroport en dehors de la capitale. Le nouvel aéroport serait opérationnel dans 10 ans et se situerait à 30 km du centre de la capitale. Trois sites ont été identifiés: Utique (gouvernorat de Bizerte), Borj Touil (gouvernorat de l'Ariana) et Bouhach (gouvernorat de la Manouba).


Le transfert une option peu sérieuse pour les institutions de Bretton Wood's

Lors de la décennie noire 2011-2021, des ministres de transport cupides, encouragés par des prédateurs immobiliers moyennant apparemment d'éventuelles juteuses commissions, ont fait flèche de tout bois pour faire passer le troisième scénario, c'est à dire le transfert de l'aéroport en dehors de la capitale, et ce, en dépit de l'opposition à ce projet des institutions de Bretton Wood, le FMI et la Banque Mondiale.

L'argumentaire de ces derniers est simple. Ils estiment que d'un point de vue économique, cette option pour le transfert n'est pas défendable à une période où l'économie tunisienne passe par une crise aiguë, et dans la mesure

où des alternatives existent pour faire face aux pressions que pourrait connaître l'aéroport de Tunis-Carthage.

Parmi ces alternatives, ils citent la proximité de l'aéroport Enfidha (60 km de Tunis) qui pourrait résorber une partie de tout excédent du trafic. Pour eux, cette option a toutes les chances d'aboutir pour peu qu'on modernise la ligne ferroviaire Tunis-Enfidha et achète de nouveaux trains plus rapides. Le coût d'une telle infrastructure serait de loin moins élevé que celui que nécessiterait la construction d'un nouvel aéroport (plus d'un milliard de, soit l'équivalent de plus de 3 milliards de dinars).

 **«De nos jours, les distances ne se mesurent pas en nombre de kilomètres mais en nombre de minutes.» - Sarra Rejeb**

La nouveauté, le ferroviaire en complément de la logistique aéroportuaire

Aujourd'hui, l'approbation en conseil ministériel de l'extension de l'aéroport de Carthage met fin à toutes les spéculations sur le site de l'aéroport de Tunis-Carthage et son transfert à 30 Km de la capitale.

Mieux, cette extension

prévoit une composante très intéressante, à savoir, la liaison ferroviaire électrique rapide entre l'aéroport de Tunis Carthage et celui d'Enfidha à 60 kms de la capitale.

Pour l'histoire, cette option de développer le ferroviaire en complément de la logistique aéroportuaire a été développée par l'ex PDG de Tunisair et ancienne secrétaire d'Etat auprès du ministre du Transport, Sarra Rejeb.

Interpellée sur ce sujet par la magazine l'Economiste Maghrébin, elle avait considéré

qu'il « serait plus judicieux et plus rentable pour le pays de développer le ferroviaire en complément de la logistique aéroportuaire que de construire un autre aéroport d'autant plus que nous sommes en surcapacité en matière d'aéroports. Car de nos jours, les distances ne se mesurent pas en nombre de kilomètres mais en nombre de minutes”.

«La Tunisie a tout à gagner avec l'extension de l'aéroport de Tunis Carthage.»

Le message est clair, la Tunisie a tout à gagner avec l'extension de l'aéroport de Tunis Carthage comme l'avait prévu le programme national de l'aéroport depuis 1972. La logique est en quelque sorte respectée. Que cela déplaise aux détracteurs de cette extension lesquels, en dépit de l'approbation définitive par le gouvernement, continuent à radoter sur les réseaux sociaux et à défendre le transfert de l'aéroport de Tunis Carthage en dehors de la capitale.

Abou SARRA





**LA TUNISIE
QUI GAGNE**

Saifeddine Berrhouma - FRTN Technologies et DecliTech

« Nous accompagnons plus de 15 000 personnes en nouvelles technologies dans 51 pays à ce jour »



« Graine aujourd'hui, Talent demain », ce sont les premiers mots que nous pouvons lire dès l'accès au site de la start-up « DecliTech » dont la mission est de combler le fossé entre l'académique et les compétences pratiques. Le site est « conçu pour répondre aux besoins éducatifs contemporains. Appréhendant l'apprentissage scolaire comme un tout, il conjugue les enseignements traditionnels généralement trop théoriques à des expériences pratiques et aide les élèves à développer leurs compétences de vie pour s'adapter à l'évolution technologique rapide d'un monde en éternel mouvement.

Entretien avec Saifeddine Berrhouma, CEO de DecliTech

Comment l'idée vous est venue de lancer DecliTech ?

Nous avons lancé plusieurs programmes dans le domaine de l'entrepreneuriat et nouvelles technologies. Nous avons identifié un besoin crucial chez les jeunes quant aux compétences essentielles pour leur avenir professionnel et personnel. Lors de nos échanges avec eux, nous avons constaté un déficit important dans des compétences clés telles que la communication, la confiance en soi et le leadership. Il est souvent difficile de corriger ces lacunes une fois que les jeunes ont atteint un certain âge, car leur capacité d'apprentissage diminue avec le temps.

C'est pourquoi nous avons lancé le programme DecliTech, spécialement conçu pour les enfants âgés de 8 à 16 ans. Ce programme vise à combler ce manque en offrant aux enfants l'opportunité d'acquérir des compétences numériques essentielles dans des domaines émergents tels que les nouveaux langages de programmation, l'intelligence artificielle et la robotique.

En plus de ces compétences techniques, DecliTech met également l'accent sur le développement de compétences interpersonnelles indispensables, telles que la communication efficace, la résolution de problèmes et la collaboration en équipe. En fournissant

une éducation précoce dans ces domaines, nous croyons que nous pouvons aider les enfants à se préparer à un avenir numérique en constante évolution, tout en renforçant leur confiance en eux et en favorisant leur développement personnel. Notre objectif est de leur offrir les outils et les connaissances nécessaires pour réussir dans un monde en mutation rapide.

Pourquoi une startup ? Est-ce que par rapport aux encouragements et incitations légalés ou par rapport à la rapidité de la croissance de l'entreprise ?

C'est le modèle économique qui correspond le mieux à notre activité dont la croissance est très rapide. Le programme DecliTech est évolutif et vise une large population d'enfants âgés de 8 à 16 ans.

Depuis nos débuts, nous avons rencontré un vif succès auprès des parents désireux de doter leurs enfants des compétences les plus demandées sur le marché du travail en Tunisie et à l'international.

Au premier mois de son lancement, DecliTech avait réussi à attirer l'attention de près d'une centaine de parents, un chiffre exceptionnel qui témoigne de l'intérêt suscité. Nous avons ainsi réussi à persuader de nombreux

partenaires, notamment des écoles, des collèges privés, des organisations de jeunesse et même des grands acteurs de la technologie à l'échelle internationale de la pertinence et de la qualité de notre programme. Agir rapidement et de manière structurée, c'est ce qui distingue les startups des autres modèles dans l'entrepreneuriat. Nous sommes déterminés à offrir une éducation de qualité et à grande échelle, afin de préparer les enfants aux défis de demain dans un monde qui progresse de manière surprenante.

Pourquoi avoir choisi ce secteur plutôt qu'un autre ?

Nous faisons partie des acteurs majeurs de l'accompagnement en entrepreneuriat et dans les nouvelles technologies depuis 2017. Nous avons eu le privilège d'accompagner plus de 15.000 personnes dans 51 pays à ce jour.

Notre ambition est de démocratiser l'entrepreneuriat et les nouvelles technologies dans le monde. Le secteur de l'EdTech occupe une place de choix parmi les secteurs les plus importants pour atteindre nos objectifs.

En investissant dans l'éducation des enfants à travers le programme DecliTech, nous investissons dans l'avenir. Nous croyons fermement que

donner aux jeunes les outils et les compétences nécessaires dès leur plus jeune âge leur permettra de prospérer dans un monde en constante évolution. En les initiant aux dernières avancées technologiques et en les encourageant à explorer le monde de l'entrepreneuriat, nous les préparons à relever les défis de demain avec confiance et détermination.

Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrés tout au long de la réalisation de votre projet ?

La création du programme DecliTech a représenté un défi majeur, nécessitant une élaboration minutieuse pour concilier la sophistication de son contenu avec les contraintes des programmes éducatifs traditionnels, notamment en termes de charge horaire.

Concevoir un programme aussi complet, axé sur les nouvelles technologies, l'intelligence artificielle, la robotique et le développement personnel pour les enfants, a exigé une approche rigoureuse et innovante.

Chaque activité devait être soigneusement conçue pour offrir une valeur ajoutée significative tout en tenant compte des

contraintes temporelles et énergétiques des enfants. Il était essentiel que chaque séance apporte des compétences tangibles et soit efficace, tout en permettant aux enfants de progresser sans compromettre leur énergie ou leur réussite scolaire.

Malgré ces défis, notre détermination et l'expertise de notre équipe pédagogique ont permis de dépasser nos attentes. Grâce à notre approche innovante et à notre engagement envers l'excellence éducative, nous sommes fiers d'avoir surmonté ces obstacles pour offrir un programme de qualité supérieure.

Quelles sont vos ambitions à moyen et long terme ?

La réussite engendre la réussite, et nous nous efforçons constamment de nous fixer des objectifs ambitieux. Notre vision est de former 100.000 enfants dans le monde d'ici 2030 à travers le programme DecliTech. Cette ambition reflète notre engagement envers l'éducation numérique et l'avenir des jeunes générations.

En visant un nombre aussi significatif d'enfants, nous aspirons à avoir un impact

durable sur la société en leur fournissant les compétences et les connaissances nécessaires pour réussir dans un monde qui évolue tous les jours. C'est un défi stimulant, mais nous sommes déterminés à le relever avec dévouement et engagement.

Considérez vous l'écosystème en Tunisie encourageant ? Et que proposez vous pour l'améliorer ?

Il est difficile de qualifier l'environnement entrepreneurial tunisien de véritable écosystème à ce stade. Bien que quelques initiatives aient vu le jour et quelques rares succès aient été enregistrés, le développement de l'environnement des startups en Tunisie demeure lent et incomplet malgré les moyens et les ressources investis.

À mon avis, il est nécessaire de favoriser une plus grande inclusivité afin de donner à chacun une chance équitable, et de repenser les approches d'accompagnement pour les rendre plus innovantes et évolutives. Car le nombre restreint de structures d'accompagnement et de porteurs de projets soutenus ne suffit pas à propulser la Tunisie vers l'émergence de nombreuses et prospères startup.

أسهل

مع

COMAR

BY COMAR ASSURANCES *plus*



L'assurance 100% DIGITALE

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION GRATUITEMENT SUR



COMAR

C'est plus sérieux



Jean-Luc Revéreault (BEI)

« Nous ne faisons pas de politique, nous sommes dans l'économie sociale, humaine et environnementale »

« Nous ne sommes pas une banque commerciale ou de détails, nous sommes là pour des projets d'investissement à coloration verte créateurs de richesses, des projets structurants utiles qui visent

à améliorer la qualité de vie des habitants, à créer des emplois et à préserver l'environnement. Nous ne soutiendrons jamais des projets à vocation financière » a déclaré Jean-Luc Revéreault,

Chef de la représentation régionale de la Banque européenne d'investissement pour la Tunisie et l'Algérie, lors d'une conférence de presse tenue au siège de la BEI à Tunis.

BEI Réunion Presse

« La banque du climat » c'est ainsi qu'on a baptisé la BEI » pour laquelle la prise en compte des dimensions humaine, sociale et environnementale est déterminante dans tout investissement. « Il est impératif de préserver la biodiversité et le climat et d'améliorer le social ». Avant d'accorder les financements, la BEI veille à s'assurer de la rentabilité du projet et de son impact sur l'environnement humain et naturel.

«La BEI est la banque du climat, et la prise en compte des dimensions humaine, sociale et environnementale est déterminante dans tout investissement.» - Jean-Luc Révéreault

Plus que les prêts, la BEI propose des garanties, lesquelles n'ont malheureusement pas été prises en considération par les banques tunisiennes. Les garanties peuvent servir à rassurer les acteurs privés qui, à titre d'exemple, opèrent dans le photovoltaïque en prenant des engagements pour la vente d'électricité à la STEG et s'inquiètent quant à sa capacité

d'honorer ses engagements financiers et en l'occurrence, la BEI offre des garanties qui couvrent les risques inhérents à des projets tels le photovoltaïque. Des financements de 92 millions d'euros ont été accordés à la Tunisie en 2023. Ils ont concerné la construction d'écoles, l'interconnexion électrique avec l'Europe et le soutien aux micro-entrepreneurs. Ceci en partenariat avec la Commission européenne. Le volume des décaissements a progressé de 47% soit 172 millions d'euros en 2023 afin d'accélérer la mise en œuvre des projets. Le déploiement d'expertises en faveur des secteurs de l'eau et assainissement, du transport et des réseaux électriques continue de plus belle et se poursuivra en 2024.

La notation triple A dont bénéficie la BEI lui permet d'accorder des prêts à des taux d'intérêt préférentiels « Les meilleurs du marché » de 3 à 4% à taux fixes sur 15 à 20 ans.

Grâce au panachage ou blending entre prêts et dons offerts par d'autres bailleurs et en prime les institutions de l'Union européenne, la BEI arrive à couvrir les besoins en financement de projets importants.

L'Egypte et le Maroc bénéficient de prêts plus importants que la Tunisie mais rapporté à la



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

population et au PIB, c'est le pays qui a le plus bénéficié de prêts explique Jean-Luc Revéreault tout en rappelant qu'entre 2011 et 2017 un stock de prêts ont été signés et non décaissés soit un peu moins d'un milliard d'euros. Il précise qu'au cours des 10 dernières années, la Tunisie a signé pour des prêts de l'ordre de plus de 2,1 milliards d'euros. La BEI se dit prête, à ce titre, à décaisser les fonds alloués quitte à les orienter vers de nouveaux projets pour irriguer l'économie tunisienne. Cela dit, le rythme des décaissements des prêts est en train de progresser grâce à la mise en place par le gouvernement tunisien d'une commission chargée du suivi des projets retardés.

«La BEI propose des prêts à des taux d'intérêt préférentiels, les meilleurs du marché, de 3 à 4% à taux fixes sur 15 à 20 ans.» - Jean-Luc Revéreault

Aujourd'hui, 170 millions d'euros, le meilleur chiffre des 5 dernières années, ont été décaissés afin, entre autres, d'accélérer la réalisation des projets bloqués à cause de problèmes fonciers. La BEI a introduit une nouvelle pratique relative à l'indemnisation des préjudices indirects s'agissant d'expropriation légale, une pratique qui n'existait pas

auparavant.

Parmi les projets les plus importants financés par la banque, la construction de 80 écoles modernes pour un montant de 80 millions d'euros dont 40 millions d'Euros en tant que prêt et une subvention de : 25 millions d'euros de l'UEE.

«En 2023, la BEI a décaissé 170 millions d'euros en Tunisie, le meilleur chiffre des 5 dernières années.» - Jean-Luc Revéreault

La BEI a aussi participé à hauteur de 45 millions d'euros dans le projet ELMED pour l'interconnexion électrique entre la Tunisie et l'Italie et dont le coût s'élève à 1 milliard d'euros. Le financement vient d'être bouclé et les appels d'offres pour le choix de l'opérateur qui posera les câbles sont lancés par la STEG. Tout se décidera courant 2024. Le dernier projet financé par la BEI en 2023 est l'octroi d'un prêt de 12 millions d'euros à Enda pour les micro crédits. Un prêt qui a bénéficié d'une subvention de l'Union européenne couvrant le risque de change.

Pour l'année 2024, les projets les plus importants seront orientés vers l'eau potable et l'assainissement, le soutien

aux PME et TPE, l'appui à l'économie via des prêts accordés aux banques à travers le ministère des Finances. La BEI investira également dans les infrastructures de transport dont le dédoublement de la RN 13 reliant Sfax à Sidi Bouzid en partenariat avec la Banque mondiale ainsi que dans la production et le transport de l'électricité.

Les relations avec les institutions tunisiennes sont bonnes. « Nous faisons preuve de beaucoup de flexibilité par rapport aux retards en ajoutant à chaque fois des avenants aux conventions initiales ».

Jean-Luc Revéreault, répondant, à une question sur certaines positions de bailleurs de fonds européens, dont l'Allemagne, qui évoquent de possibles représailles « financières », en réaction à la posture tunisienne soutenant la Palestine face à la guerre sanguinaire menée par l'occupant israélien, assure que la BEI fait de l'économie et n'intervient pas dans le politique. « Nous observons une position de neutralité et nous finançons tout le monde ».

La BEI se dit prête, à ce titre, à décaisser les fonds alloués quitte à les orienter vers de nouveaux projets pour irriguer l'économie tunisienne.



La BEI continuera à soutenir une économie résiliente et inclusive et à mobiliser des fonds pour la Tunisie. En 2023, elle a déployé des assistances techniques dans les secteurs de l'eau, du transport et de l'énergie. Une collaboration qui a permis d'octroyer 1,2 million d'euros à l'ONAS pour lui permettre de renforcer ses infrastructures d'assainissement, la SNCFT a aussi bénéficié d'un million d'euros pour l'électrification des trains.

Au cours des 10 dernières années, la Tunisie a signé pour des prêts de l'ordre de plus de 2,1 milliards d'euros

Un autre projet aussi important sis à Tabarka et visant le stockage d'électricité par pompage turbinage a reçu un soutien financier de 1,5 million d'euros.

Ceci alors que les orientations économiques du pays ne sont pas des plus claires et les politiques adoptées à ce jour ne donnent pas la visibilité nécessaire aux bailleurs de fonds et aux différentes parties prenantes internationales et même nationales dans la chose économique dans notre pays.

Pour rappel, la BEI est l'un des principaux emprunteurs non souverains sur le marché des capitaux avec 50 à 60 milliards

d'euros d'émissions obligataires par an. C'est une banque sûre qui bénéficie d'une notation triple A.

Les actionnaires de la BEI sont les 27 pays de l'UE et tous ses projets sont approuvés par le conseil d'administration. 10 % des investissements BEI se font à l'extérieur de l'Union européenne. La banque européenne d'investissement est présente en Tunisie depuis 1979, c'est dire l'ancienneté de ses liens avec notre pays qu'elle connaît bien, c'est peut-être ce qui fait qu'elle est toujours aussi engagée malgré le flou qui règne aujourd'hui sur nos politiques économiques. « Avant d'investir intelligemment sur les marchés, chacun devrait connaître au préalable les comportements historiques des différents types d'actions ou d'obligations sous l'influence de différentes conditions économiques, car nous pourrions les retrouver à l'avenir. » disait l'économiste américain Benjamin Graham, espérons que c'est le raisonnement que tient la BEI dans ses relations avec la Tunisie.

Amel Belhadj Ali

Sécurité sociale

Au quatrième trimestre de l'année 2023, le taux de chômage augmente pour s'établir à 16,4 % (contre 15,8 % au troisième trimestre de l'année et 15,2% au quatrième trimestre de 2022), selon les données publiées jeudi par l'Institut national de la statistique (INS).

Le nombre de chômeurs est estimé à 667,5 mille, contre 638,1 mille au troisième trimestre de la même année.

Le taux de chômage chez les hommes a augmenté, passant de 13,4% au troisième trimestre à 13,8 %, tandis que pour les femmes, le taux de chômage a atteint 22,2 % au cours du quatrième trimestre de l'année 2023, comparé à 21,7 % au troisième trimestre de la même année.

Le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans a augmenté au cours du quatrième trimestre de l'année 2023, atteignant 40,9 % (contre 39,1 % au troisième trimestre de l'année et 38,8 % au quatrième trimestre de 2022). Ce taux est de 42,1 % pour les hommes et 38,2 % chez les femmes de cette tranche d'âge.



Caisse des Dépôts et Consignations

La ligne FADES

Une ligne de financement va être mobilisée au service de la restructuration des entreprises. Avec des apports en Fonds propres et quasi-Fonds propres. En un peu plus d'une décennie d'activités la CDC s'est donné le rôle moteur de l'écosystème du Capital investissement.

La CDC a organisé une journée d'information à l'adresse des opérateurs financiers de la place et principalement les fonds d'investissement. Cet événement a eu beaucoup de panache car c'était l'occasion de procéder à la revue des réalisations de la Caisse. En s'employant à soutenir la stabilité financière

des entreprises, la Caisse vient parachever l'écosystème du capital investissement dans le pays. Ce faisant, elle a introduit une nouvelle culture du financement des entreprises et par de-là de l'ensemble de l'économie.

Un financement commode

Najia Gharbi, DG de la CDC, entourée des principaux responsables de la Caisse en revenant sur les réalisations phares de la CDC laisse entendre que la Caisse est un financeur au plus large spectre. Grâce à l'effet de levier et à la palette variée de ses participations, elle est le partenaire dédié pour contribuer

au redéploiement économique et financier des entreprises.

Et par voie de conséquence de l'ensemble de l'économie tunisienne. Elle égrène tous les rôles qu'assume la Caisse rappelant qu'elle est un investisseur patient et à la fois un co-investisseur et en même temps tiers de confiance, investisseur à effet démonstratif et pardessus tout un investisseur d'impact. Tout est dit !

Donner corps à l'écosystème du capital investissement

Il n'y a pas de doute, la CDC a insufflé une nouvelle vitalité au secteur du capital investissement

dans le pays. A ce titre l'initiative Jousour est des plus édifiantes. Interfacer les investisseurs avec les entreprises en expansion afin de matcher les meilleures idées de schémas de financement est un énorme bond en avant. Depuis la création de la Caisse, une dynamique nouvelle est à lever. Elle a mis en service un vaste dispositif de concours financiers divers, en fonds propres et quasi Fonds propres.

Ses interventions ont bénéficié à l'ensemble des filières économiques qu'elle a su canaliser avec une large étendue territoriale. En un peu plus d'une décennie d'activité soit 2011-2022 la caisse a pu lever 4,5 milliards de TND. Nous pensons que cela a pu compenser la décrue de l'épargne nationale.

Un peu plus de 2000 entreprises ont pu bénéficier des concours de la caisse à travers un écosystème lequel regroupe 21 fonds d'investissement locaux et 5 internationaux. Les indicateurs de performance révèlent un score respectable. En effet, un dinar investi par la caisse dans un fond local a permis de lever 6 dinars et 14 pour un Fonds international.

La ligne de restructuration des PME

Elle aurait pu s'appeler ligne de relance économique mais en toute probabilité la caisse

a cherché à éviter un éventuel chevauchement sur le plan gouvernemental de relance. Cette ligne, qui représente un gros pavé de 200 millions de TND cible un contingent de 140 PME.

Ces entreprises éprouvées par la crise sanitaire d'abord puis par les retombées de la guerre en Ukraine ont besoin d'un appel de frais pour bien se restructurer et in fine, se relancer.

Ce concours et de nature à les aider à se positionner favorablement pour l'avenir. Les 200 millions seront répartis sur 20 fonds d'investissement. Et la période d'investissement s'éteindra sur 3 ans. Cette ligne est financée par le Fonds Arabe de Développement Économique et Social (FADES) à hauteur de 120 millions de TND. Ce trésor de guerre sera sans doute du meilleur appoint pour relancer les fers de lance de notre système productif à ce moment précis où la compétition internationale vit une nouvelle donne.

D'importants projets en préparation

La Caisse a cette possibilité de varier ses mécanismes d'intervention à l'infini et de les adapter aux appels des opérateurs. Un autre affluent financier ciblant cette fois les start-up et les PME innovantes. En l'occurrence la CDC prouve

bien qu'elle ne fait pas cavalier seul et pour cette enveloppe destinée aux Start Ups elle se fait accompagner par Smart Capital ainsi que la BM laquelle apportera les financements.

L'initiative est structurée en deux composantes. Il est prévu que 70 millions de dollars aillent vers les PME et l'écosystème entrepreneurial. Et, 100 millions de dollars viendront conforter les ressources du Fonds Anava. Ce dernier se fera relayer par 13 autres fonds spécialisés. Et l'on sait que la multiplication des fonds signifie un élargissement des horizons de financement pour les Start-ups innovantes.

Le Fonds Impact et l'objectif de développement inclusif

Il n'y a rien de mieux que l'expérience du Fonds Impact pour illustrer la portée de l'action de la Caisse au service du développement inclusif. Impact disposera de 100 millions de TND au bénéfice des entreprises qui favorisent la création de clusters à l'intérieur du pays et feront émerger des pôles d'expertise régionales. Ceci pour dire que la caisse pousse en direction d'un nouveau modèle de développement.

Ali DRISS



À VOTRE SERVICE
ET *plus* ENCORE



TUNISIE



www.comar.tn



*Hausse du Dinar & Remboursement
des Dettes sans financements extérieurs*

Et si c'était encore possible ?

Face à l'idée de rembourser les échéances des dettes extérieures de la Tunisie en puisant directement dans les réserves en devises sans recourir à un nouvel emprunt, certaines craintes se sont exprimées alertant que cela entraînerait la chute du dinar. Dans cet article nous

allons décortiquer cette idée préconçue et la confronter de manière objective à la réalité économique. Réalité, qui a été en Tunisie souvent empreinte (surtout à partir de l'année 2011) d'un mélange de dogmatisme et d'ingérence étrangère.

Tout observateur de la sphère géopolitique, saurait facilement qu'il y a toujours eu d'énormes pressions internationales poussant les pays en voie de développement au surendettement et à la dévaluation de leurs monnaies. Le FMI avait, à plusieurs reprises exercé des pressions sur l'État



tunisien afin qu'il dévalue sa monnaie (https://www.imf.org/external/pubs/ft/scr/2016/cr16138.pdf?fbclid=IwAR1wwt-M7JsqRHsHT_I_keOc8Aj76d-rX-Czi9zW6JLshH8ZvGKgHgaL0) sous peine de ne pas lui accorder des crédits. La baisse du dinar s'apparente beaucoup plus à mon avis à un alignement de la politique monétaire tunisienne sur les injonctions du FMI, plutôt qu'à une baisse naturelle reflétant la « vraie valeur du dinar ». (Comme le montre la lettre d'intention envoyée par la Banque centrale en 2014 au FMI : <https://www.imf.org/external/np/loi/2014/tun/fra/012814f.Pdf> . Lettre dans laquelle la Banque Centrale était favorable à l'instauration d'un système de taux de change flexible comme réponse à la "surévaluation" du Dinar)

L'idée que toute baisse en jours d'importation, entraîne une baisse de la valeur de la monnaie locale a été répétée maintes fois partout dans le monde, à un tel point que c'est devenu un postulat théorique de base, dont la remise en question, serait une forme d'hérésie économique. Pourtant, de par les mécanismes de fixation quotidienne des taux de change, il n'y a aucun lien direct entre le volume des réserves en devises et le cours du jour de la monnaie en question. En effet, le taux de change en Tunisie dépend de l'offre et de la demande sur le

marché de change interbancaire local au jour J, et non du stock de devises existant.

D'ailleurs comme le montre le Graph 1, malgré la forte hausse des réserves en devises en jours d'importations (de 146 à 187 soit 28%) puis la forte baisse (de 187 à 109 soit 71% d'écart), les cours de l'Euro et du Dollar par rapport au Dinar sont demeurés pratiquement inchangés (tout au long d'une période de 2 ans et demi) ; et ce même, à des cours de change beaucoup plus bas que les cours actuels (Euro 1,97 & USD 1,37). Il est à remarquer que le remboursement de l'Eurobond prévu pour le 16 février 2024, ne fera baisser le nombre de jours d'importations que de 118 à 104.

Si on considère le graphe 2 ci-dessous, on voit bien que malgré que les réserves en devises aient plus que doublé en 18 mois, passant de 73 jours d'importation le 30/06/2019 à 162 le 31/12/2022 puis recheté à 93 le 31/05/2023, les taux de changes du Dinar vis-à-vis de l'Euro et du Dollar sont restés pratiquement inchangés ou ont très peu varié (sans aucune proportion avec les très grandes variations des réserves en devises en jours d'importation).

Par ailleurs comme le montre aussi le Graph3 ci-dessous, jusqu'à l'année 2014 les réserves en devises étaient presque

1 milliard de dinars

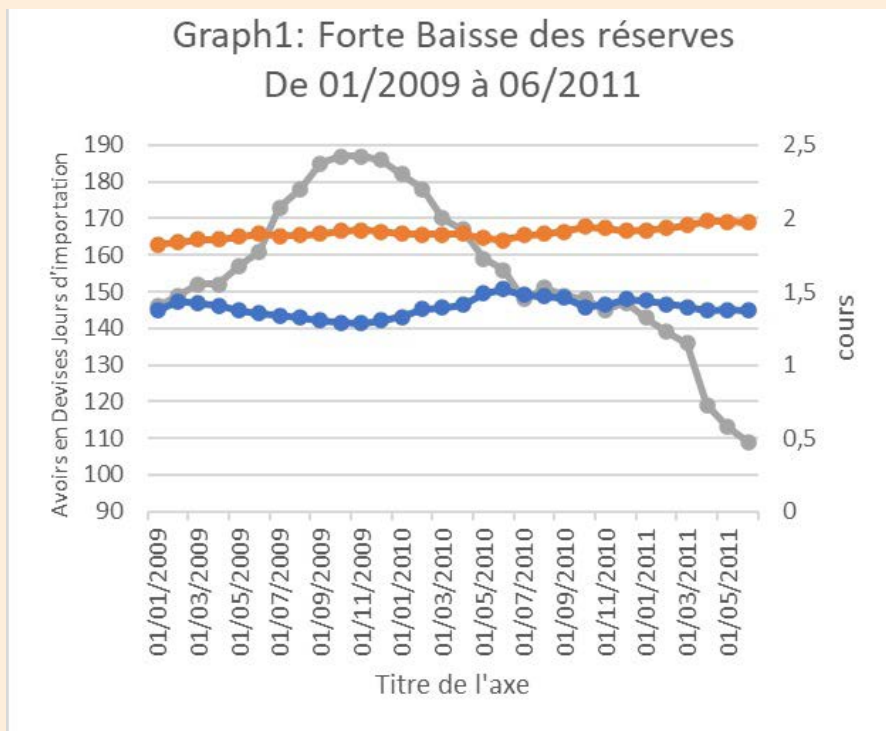
Le trésor a réussi à lever 1 033,7 millions de dinars(MD) pour la première tranche de l'Emprunt national 2024, dépassant ainsi, le montant initialement fixé à 750 millions de dinars, soit un taux de réponse de 138%.

Il a ajouté que les montants souscrits, lors de la période du 5 au 13 février 2024, proviennent des intermédiaires en bourse et des banques avec des taux de souscription respectifs de 67% et 33%.

La catégorie B (une durée de remboursement de 7 ans) a permis de mobiliser 769,9 MD, ce qui représente 74,5% du montant global de la première tranche de l'emprunt obligataire national pour l'exercice 2024.

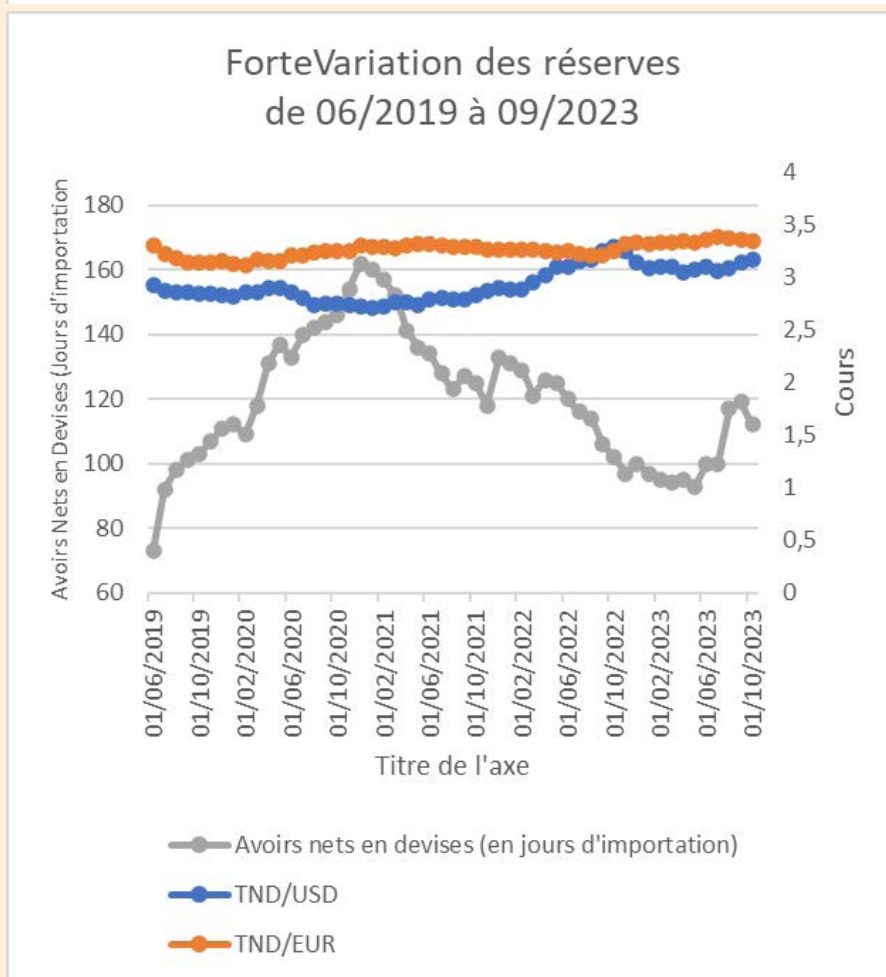
Quant aux souscriptions pour une durée de 10 ans (catégorie C), elles ont attiré 260,3 MD, soit 25,2% du montant total.

La catégorie « A » (réservée aux souscriptions des personnes physiques), a permis de mobiliser 3,5 MD, soit un taux de 0,3% du montant global de la première tranche de l'emprunt obligataire 2024.



toujours sous la barre des 90 jours d'importations et pouvaient facilement descendre à 50, 30 voire 20 jours d'importation, et le Dinar tunisien était fort (l'Euro n'était monté à 1,5 Dinars qu'en juin 2004).

À partir de cette année-là, les avoirs en devises en jours d'importation ont nettement augmenté en restant presque constamment au-dessus de la barre psychologique des 90 jours, et la monnaie tunisienne a commencé sa chute accélérée par rapport à l'Euro et au Dollar en atteignant les taux qu'on connaît aujourd'hui.



Le coefficient de corrélation est un ratio qui est toujours compris entre -1 et 1, et qui mesure la relation entre l'évolution de deux variables. Si ce coefficient est très proche de 1 les deux variables varient dans le même sens, s'il est presque égal à -1 elles varient dans des sens parfaitement opposés, s'il est égal à 0, il n'y a aucune relation entre l'évolution des deux variables.

Par exemple si on mesure le coefficient de corrélation entre le taux de change du dollar en Dinar et celui en euro, on trouve une valeur de 0,9558 (du 31/12/2012 au 30/11/2023) ce qui indique que ces taux de change varient presque exactement avec la même cadence et dans le même sens. Que trouve-t-on comme

valeur concernant le coefficient de corrélation entre les réserves en devises mesurées en jours d'importations et les taux de change de l'euro et du dollar en Dinar ? Une valeur proche de -1 ? Non, nous trouvons respectivement sur la même période -0,0039 et 0,0037, ce qui implique clairement l'absence de toute relation entre les taux de change cités et le niveau des réserves en devises !

Il convient de se demander alors, d'où vient ce postulat selon lequel toute baisse des réserves en devises aurait comme impact, la baisse du taux de change. Il s'agit d'un dogme qui implique qu'à chaque remboursement d'échéance de dette, la banque

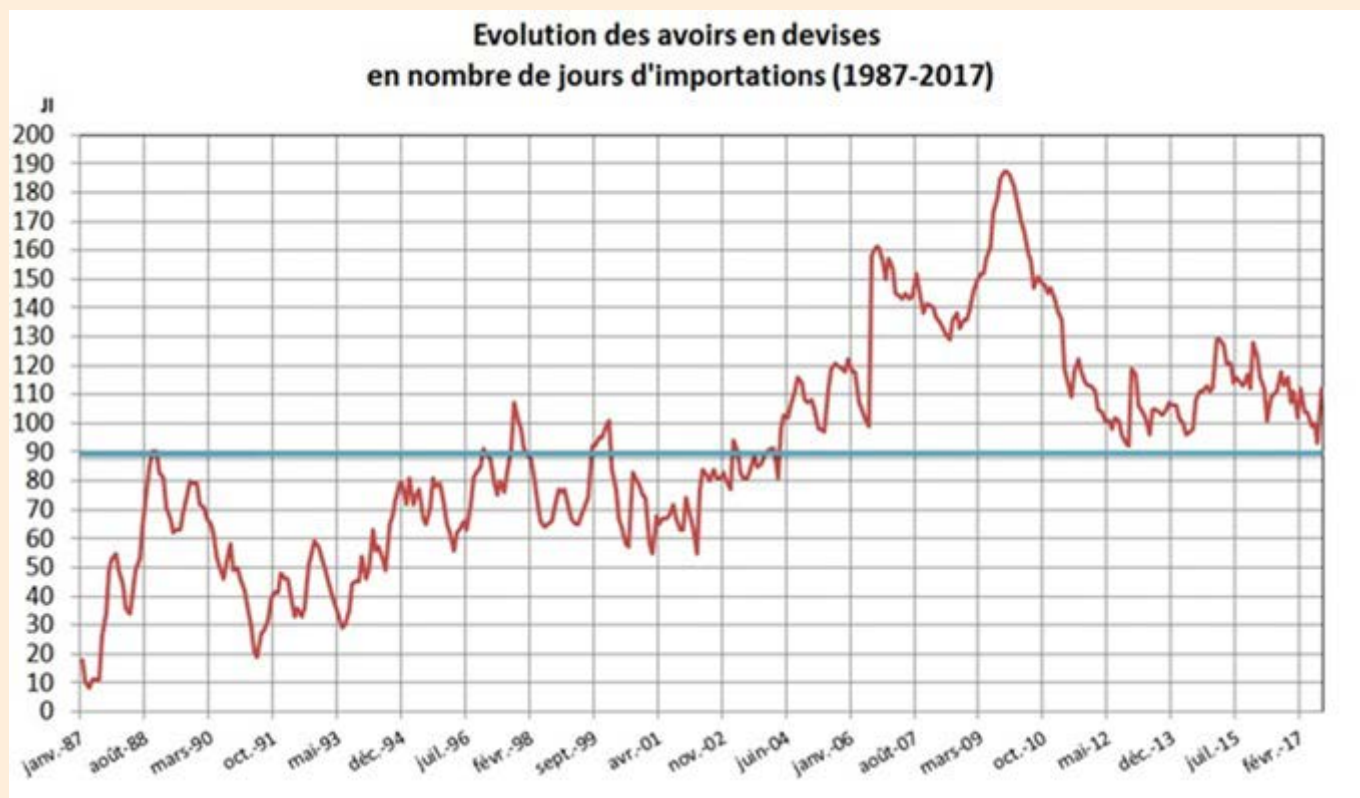
centrale doit s'endetter pour garder le même niveau de réserves en devises en jours d'importation, emprisonnant ainsi l'économie du pays en question, dans la spirale du surendettement qui s'auto-amplifie avec un effet boule de neige.

À chaque fois qu'une banque centrale refuse de s'endetter à nouveau lors du remboursement d'une échéance de crédit, certains pays et bailleurs de fonds brandissent le risque de la baisse du taux de change de sa monnaie, et le Martèlent d'une manière soutenue au point de créer une panique sur le marché des changes, qui finit par faire baisser effectivement le taux de change en question.

Donc on finit par créer sur

le plan économique, tous les éléments de ce qu'on appelle en psychologie l'effet nocebo (contraire de l'effet placebo) où la prophétie auto-réalisatrice de la baisse du taux de change prend naissance d'une peur dogmatique et irrationnelle (nous avons déjà vécu une situation pareille en Tunisie).

Le meilleur moyen de sécuriser nos réserves en devises par rapport à nos besoins, est de faire recours à des mesures protectrices par des options d'achat comme je l'ai indiqué dans mon précédent article <https://www.webmanagercenter.com/2023/12/29/518541/fluctuation-des-cours-des-matieres-premieres-mesures->



[urgente-pour-immuniser-leconomie-tunisienne/](#) ou de conclure avec des pays amis, des accords préférentiels portant sur les produits de base comme le pétrole et le blé (et la Tunisie est déjà allée dans cette voie avec la Russie).

Comme on l'a expliqué ci-dessus, la volonté de certains pays occidentaux et bailleurs de fonds internationaux, est que les pays en voie de développement déprécient leur monnaie : alors que la Tunisie était en négociation à propos des accords de l'ALECA, une rumeur circulait que l'euro devait valoir 4 dinars, et le FMI avait même une fois, conditionné l'octroi d'un crédit à une dévaluation du dinar tunisien par la Banque centrale.

Le Dinar Tunisien, Une monnaie dévaluée

Dans ce qui suit nous allons vérifier si les allégations sur la surévaluation du dinar sont fondées ou non. Tout d'abord il y a une confusion très répandue, entre les titres de propriété comme des actions, et les taux de change de devises. Le taux de change est surtout et avant tout, un rapport d'équivalence entre deux pouvoirs d'achat. Même si une économie ne réalise aucune croissance, il n'y a aucune raison pour cela justifie une baisse de sa monnaie, si elle n'a pas connu une forte inflation.

Nous assistons aussi ces dernières années dans plusieurs pays en voie de développement, à une nouvelle forme d'évaluation du taux de change qui se base sur le marché parallèle et ceci représente une énorme aberration et un danger pour leurs économies. Ont recours, généralement au marché parallèle, les acteurs économiques qui se voient privés pour une raison ou une autre, d'agir sur le marché officiel.

Le marché parallèle répond en grande partie à des formes de commerce illégaux : contrebande, trafic de drogue, immigration clandestine etc... Les acteurs concernés par ces commerces-là peuvent se permettre un taux de change plus élevé vu que les bénéfices qu'ils vont réaliser dans l'illégalité et en dehors de toute forme de taxation, dépassent largement les bénéfices qu'ils auraient pu réaliser dans la légalité du circuit officiel.

Le marché parallèle peut facilement être manipulé par des cessions ou des achats massifs non régulés, il n'y a pas de cotation officielle vérifiable et il est très aisé de dévaluer la monnaie locale d'un pays à travers la manipulation ou la propagation de rumeurs sur le prétendu cours de change du marché parallèle. D'ailleurs l'état Tunisien devrait prendre des sanctions contre

toute personne qui cite comme référence le cours de change du marché parallèle.

Le risque de baisse du taux de change est aussi parfois évoqué lorsqu'il y a un financement direct par création monétaire, l'idée étant que l'augmentation de la masse monétaire sans création de richesse va diminuer la valeur de la monnaie et par là même faire baisser le taux de change du Dinar.

Curieusement, cette idée n'est jamais évoquée dans le sens contraire, c'est-à-dire quand les autres économies créent de la monnaie ex-nihilo. Par exemple, la Federal Reserve avait créé rien qu'entre 2020 et les 6 premiers mois de l'année 2021, l'équivalent de 9000 milliards de Dollars dans des investissements non créateurs de valeur ajoutée, soit à peu près 40% du PIB des états unis (Masse monétaire / PIB = 117 % en 2021), et on n'a entendu personne dire que le dollar devait baisser par rapport au dinar !!

Par ailleurs, le risque d'inflation d'origine monétaire en Tunisie demeure dans tous les cas, assez faible. Le ratio "Masse monétaire / PIB" est pour la Tunisie de : 77% alors que la moyenne mondiale est à 143%, le Maroc est à 126% et la Jordanie 116% (chiffres de la banque mondiale pour l'année 2022).

Il nous apparait clairement que le véritable danger ne vient pas du financement direct ni de l'utilisation des réserves de change pour financer le service de la dette, mais plutôt de la répétition et du renforcement de l'illusion de la justification de baisse de la valeur du dinar. Pour mieux apprécier le coût que cela peut avoir sur l'économie Tunisienne, nous allons citer les effets d'une baisse de 3 % (d'origine psychologique) dans la valeur du dinar (qui correspond à peu près à 0,100 Dt en valeur de l'Euro ou du Dollar par rapport au Dinar) :

- Augmentation de l'encours de notre dette extérieure d'à peu près 2 500 Millions de Dinars
- Augmentation du service de la dette extérieur pour l'année 2024 d'à peu près 400 Millions de dinars
- Augmentation du budget dédié à la compensation (hausse du coût de l'importation du pétrole, blé, sucre fer etc...)
- Perte de compétitivité des industries qui importent leurs intrants
- Inflation importée sur l'ensemble des produits de consommation et d'équipement

- Augmentation du déficit public (produits importés par l'état) qui augmente à son tour les taxes et finit par freiner la croissance économique
- Aggravation du déficit de la balance courante augmentant ainsi le besoin d'endettement du pays
- Accélération de la fuite des compétences du fait de l'aggravation du gap au niveau des salaires

Compte tenu de tous les éléments qu'on vient de citer à propos du taux de change, l'indicateur qui nous semble le plus adéquat, est l'indice de parité de pouvoir d'achat selon lequel 1 dollar vaudrait 0.93 DT (chiffre de de la Banque mondiale). Cela ne Veut pas dire que ce taux de change là est ce qu'il y a de meilleur pour nous à l'heure actuelle, cela serait un choc déstabilisant pour l'économie s'il changeait du jour au lendemain bien évidemment. Par contre un taux de 2,9 dinars pour 1 € d'ici la fin de l'année 2024 nous parait raisonnable.

À ce titre, il serait judicieux de modifier aussi bien la réglementation de change ainsi que la loi portant statut de la banque centrale, afin qu'elle puisse disposer du cadre réglementaire qui lui permet d'être en mesure de réajuster la valeur du Dinar.

Zied AYOUB



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



E-paiement en Tunisie

Transactions en hausse de 42% en 2023

La BCT a recensé 25,27 millions de chèques (-0,1%) qui ont été présentés en 2023, d'un montant global de l'ordre de 123,9 milliards de dinars (+4,6%), d'après le Bulletin de paiement, publié mardi, par l'institut d'émission. Toutefois, près de 417 mille chèques ont été rejetés, soit un taux de rejet de 1,65%. En valeur, ils représentent un montant de 3,5 milliards de dinars.

Par ailleurs, le document montre que plus de 191 mille transactions de paiement mobile ont été effectuées au cours de l'année 2023, contre 44 mille

transactions réalisées une année auparavant. Ces transactions ont mobilisé une enveloppe à hauteur de 48,4 millions de dinars (MD), neuf fois plus élevée qu'en 2022 (5,4 MD).

Selon la Banque Centrale de Tunisie, ladite enveloppe a servi surtout pour effectuer des transactions de paiements (73%), alors que les opérations de cash-out (retrait d'argent) et de transferts ne représentent respectivement que 16% et 11% du montant global.

Par ailleurs, l'institut d'émission a fait état de renforcement du parc

des points d'acceptation, lequel regroupe, au 31 décembre 2023, 3207 DAB/GAB (en hausse de 5,5% par rapport à 2022), 35,3 mille TPE (+7,4%) et 7053 mille de cartes bancaires (+7,2%).

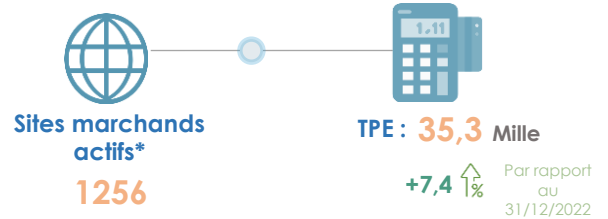
Pour ce qui est des sites marchands actifs, ils se sont élevés à 1.256, à fin 2023. Les données de la BCT ont fait ressortir, en outre, une hausse considérable de 42% aussi bien en termes de nombre de transactions de E-paiement, à 17,8 millions transactions, qu'en termes de valeur de ces opérations (passant de 831 MD, en 2022, à 1.184 MD, en 2023).



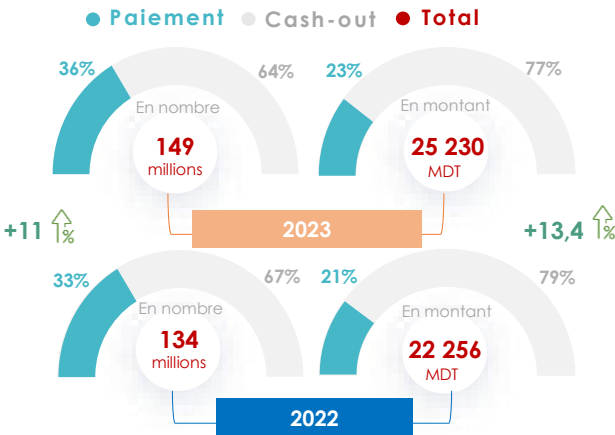
MONÉTIQUE



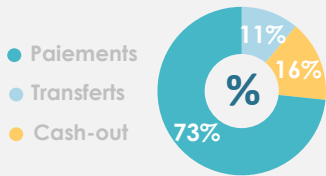
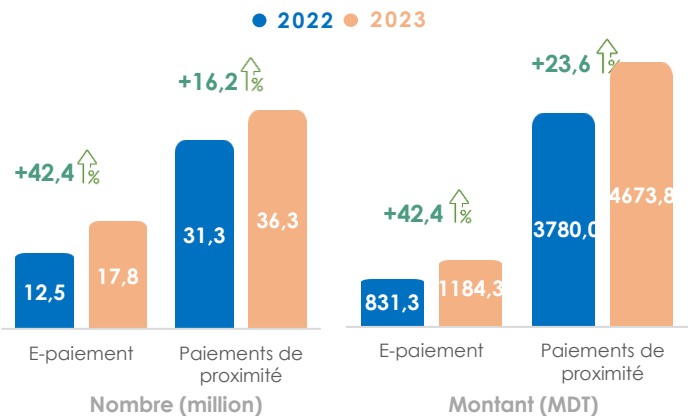
E-PAIEMENT ET PAIEMENT DE PROXIMITE



Activité monétique

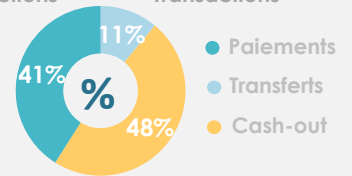


Evolution d'E-Paiement et Paiement de proximité



260k wallets Depuis le go-live du mobile payment

15 PSP

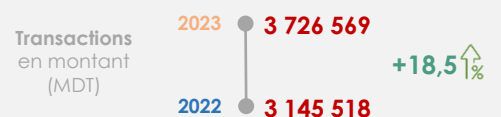


MOYENS DE PAIEMENT TÉLÉCOMPENSÉS

VALEURS	Nombre (Million)	Variation 2022/2023	Répartition en nombre	Montant (MDT)	Variation 2022/2023	Répartition en montant	Rejet en nombre	Rejet en montant	
Virements	33,53	+3,5% ↑	<p>65,96 Million</p>	50 840,24	+8,9% ↑	<p>229 688,24 MDT</p>	0,11%	0,11%	
Prélèvements	5,44	-12,1% ↓		22 099,19	+12,4% ↑		37,55%	6,35%	
Chèques	25,27	-0,1% ↓		123 900,05	+4,6% ↑		10%	1,65%	2,84%
Lettres de change	1,71	-0,4% ↓		32 848,77	+9,1% ↑		54%	12,31%	8,85%
Total	65,96	+0,5% ↑		229 688,24	+6,9% ↑				



ELYSSA-RTGS





La recette pour lancer un projet d'intérêt national sur des terres domaniales non agricoles

Dans le cadre d'une nouvelle stratégie visant à conférer à ses activités une rentabilité économique, le ministère des domaines de l'Etat et des Affaires Foncières serait sur le point d'officialiser, par le biais d'un décret, « l'octroi de terres domaniales non agricoles -bien non agricoles- au profit des investisseurs porteurs de projets d'intérêt national ».

Selon les observateurs, ce projet, pour peu qu'il soit réalisé, ne manquera pas d'impulser l'investissement et l'emploi en Tunisie. L'octroi des parcelles de

terres domaniales non agricoles se fera soit par le biais d'une attribution au dinar symbolique, soit par une location à long terme (qui peut aller jusqu'à 50 ans et plus).

La seule condition à remplir par les éventuels investisseurs consiste à satisfaire les exigences instituées au titre de ce qui est appelé dans le guide d'investissement en Tunisie, les *Projet d'intérêt national*.

Ces derniers sont les projets qui contribuent à la réalisation de l'une des priorités de l'économie

nationale à travers :

- l'augmentation de la valeur ajoutée, de la compétitivité et de la capacité d'exportation de l'économie nationale et de son contenu technologique aux niveaux régional et international, ainsi que le développement des secteurs prioritaires ;
- la création d'emplois et la promotion de la compétence des ressources humaines ;
- la réalisation d'un développement régional

intégré et équilibré ;

- la réalisation d'un développement durable.

et qui satisfont l'un des critères suivants :

- un coût d'investissement supérieur ou égal à cinquante (50) millions de dinars ;
- la création d'au moins cinq cents (500) postes d'emploi durant une période de trois ans à compter de la date d'entrée en activité effective.

Au rayon des incitations, les éventuels investisseurs bénéficieront :

- d'une Prime d'investissement dans la limite du 1/3 du coût d'investissement plafonné à 30 MDT.
- d'exonération de l'impôt sur une période pouvant atteindre 10 ans.
- d'une prise en charge par l'Etat des travaux d'infrastructure.

la prise en charge par l'Etat de la contribution patronale au régime légal de la sécurité sociale au titre des salaires versés aux employés de nationalité tunisienne pour une période ne dépassant pas les 10 premières années à partir de la date d'entrée en activité effective.

ABS



Hydrocarbures

Des chiffres inquiétants

En attendant la publication du code des hydrocarbures, lequel est constamment renvoyé aux calendes grecques, la situation des hydrocarbures en Tunisie laisse à désirer. Le constat qu'a fait, récemment, la commission parlementaire de l'industrie, du commerce, des richesses naturelles, de l'énergie et de l'environnement est, tout simplement, alarmant.

Ce constat est grave lorsqu'on sait que la Tunisie accuse, parallèlement, un retard monstre en matière de développement des énergies alternatives. La part des énergies vertes dans la production globale d'énergie ne dépasse guère les 3%.

Selon des données chiffrées fournies par cette commission, la Tunisie, qui produisait 118.000 barils /j de pétrole dans les années 80 ne produit de nos jours que 35.000 barils/j.

Pour y remédier, le gouvernement a prévu dans sa stratégie énergétique à l'horizon 2035 la nécessité de renforcer la production et la prospection pétrolière sur le territoire national à travers le développement du champ gazier Zarat (pour une mise en service au plus tard en 2030).

ABS



Édition 2024

Classement des entreprises tunisiennes

Le Magazine l'Economiste Maghrébin vient de publier son traditionnel classement annuel des entreprises tunisiennes. Dans l'édition 2024, les entreprises sont classées par secteur et selon leurs chiffres d'affaires en 2022 et en 2021, en Milliards de dinars (Mds) et en millions de dinars (MDT).

Il s'agit des groupes, banques, assurances, export, entreprises, export, leasing, concessionnaires automobiles, industrie agroalimentaire...

Point d'orgue de ce classement, la croissance soutenue du secteur des assurance à la faveur de la forte croissance de la branche assurance-Vie. Ce classement fait apparaître également la montée en puissance du secteur du leasing en raison des difficultés rencontrées par les entreprises pour accéder au crédit bancaire. En voici le Top 5 dans chaque catégorie.

Groupes :

- Poulina (industrie agro-alimentaire (IAA) : 4,885 Mds de TND en 2022,

- Groupe Elloumi (industrie électrique et électronique (IEE) : 4,1 Mds de TND
- Tunisie Télécom : 3Mds TND
- Le groupe Bayahi IAA-distribution-finance (2,2 Mds de TND)
- Le groupe UTIC industrie services : 2,1Mds TND

Entreprises publiques

- Société tunisienne des industries de raffinage (STIR) : 6,2 MdS de TND
- STEG : 5,8 Mds de TND,
- Groupe Chimique de Tunisie



Hydrocarbures

- (CGT) : 3,4 Mds en 2021
- Entreprises tunisienne des activités pétrolières (ETAP) : 3,2 Mds de TND en 2022
- Agil Energies (ex SNDP) : 2, 7 Mds e TND

Banques :

- BIAT : 1,9 Md de TND
- BNA : 1,8Md de TND
- STB : 1,3Md TND
- BH : 1,189 Md TND,
- Amen Bank : 984,8 MD TND

Assurances :

- Société tunisienne d'assuranceetderéassurance (STAR) : 386,271 MD TND,
- Groupe Maghrébia (UFI GROUP) : 329,253 MD TND
- Assurance Comar : 252,758 MD TND
- Astrée : 236,035 MD TND,
- GAT - Assurance : 234,477 MD TND

Leasing

- Tunisie leasing factoring : 116 MD TND
- Arab Tunisian Lease (ATL) : 77 Md TND
- Compagnie internationale de leasing (CIL) : 75 MD T ND
- Hannibal Lease : 72 MD TND
- Attijari leasing : 63 MD TND
- Leaders de l'export :
- Le groupe Elloumi (3,9 Mds de TND
- Leoni Wiringsystems Tunisia (1,5 Md TN
- One tech group :914 Md TND

- TTS : 639 Md TND
- Groupe Poulina : 487 Md TND

Entreprises exportatrices étrangères

- Mic group (Groupe Wicmic, textile) : 381 Md TND
- Caveogroupe (industrie) : 194,168 Md TND
- Demcointer (groupe textile alluminium) : 181,709 MD TND
- SumiriKo Automative Hose Tunisie (industrie) : 163,988 MD TND
- Eurcycles (industrie) : 162, 915 MD TND

Concessionnaires automobiles

- Ennakl automobiles : 497,399 Md TND,
- City Cars 330,890 MD TND
- Alpha Hyundai Motor : 330,000 Md TND
- BSB Toyota 304,090 MD TND
- Société le Moteur (groupe Mabrouk) :160 MD TND

Industrie agro alimentaire

- Poulina group holding (PGH) : 4,8 MD TND
- Groupe SFBT : 1,329 Md TND
- Groupe Délice Danone : 1,266 MD TND
- Groupe Slama : 756 MD TND
- Cho Company : 500 MD TND

Le taux d'indépendance énergétique, qui représente le ratio des ressources d'énergie primaire par la consommation primaire, s'est situé à 48% en 2023, contre 50% en 2022, selon le rapport mensuel sur la conjoncture énergétique du mois de décembre 2023, publié par l'Observatoire National de l'Energie et des Mines..

Alors que sans la comptabilisation de la redevance sur le gaz algérien, le taux d'indépendance énergétique se limiterait à 38% en 2023, contre 39% l'année précédente.

Les ressources d'énergie primaire se sont situées à 4,4 Mtep en 2023, enregistrant ainsi, une baisse par rapport à l'année précédente de 6%, en raison, principalement, de la diminution de la production nationale de pétrole brut et de gaz naturel.

En effet, ces ressources restent dominées par la production nationale de pétrole et de gaz qui participent tous les deux à hauteur de 73% de la totalité des ressources d'énergie primaire.

En comptabilisant la redevance, le bilan d'énergie primaire fait apparaître en 2023, un déficit de 4,7 Mtep enregistrant, ainsi, une légère diminution de 1% durant 2023, par rapport à 2022, suite au repli de la demande d'énergie primaire.



Nomination

Fethi Zouhair Nouri qui a prêté, jeudi, serment devant le président de la République Kais Saïed, en tant que nouveau gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT), succède, ainsi, à Marouane El Abassi en poste depuis le 16 février 2018.

Né le 7 novembre 1955, Fethi Zouhair Nouri est titulaire d'un diplôme en sciences économiques, spécialité planification, de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis (FSEGT) en 1982.

Il est également détenteur d'un Master en finances et en économie industrielle délivré de l'Université Paris 13 et d'un Master en économie d'énergie de l'Université Paris 2 obtenu à l'Institut français du pétrole.

En 1987, il décroche un doctorat d'Etat en sciences économiques, spécialité économie d'énergie.

En 2006, il devient maître de conférences en sciences économiques.

De 2012 à 2014, il a été membre du Conseil des analyses économiques relevant de la Présidence du gouvernement (premier mandat) et assuré la même mission pour un deuxième mandat, de 2014 à 2017.

Il a occupé, en 2015, le poste de conseiller économique auprès du Conseil du Marché financier (CMF) et a été membre du comité du marché financier au sein de la BCT.

Banque Zitouna s'internationalise Vers la création de Banque Zitouna Algérie

L'assemblée générale ordinaire la Banque Zitouna, tenue le 2 février 2024, a approuvé la création de Banque Zitouna Algérie, une décision prise après avoir pris connaissance des réformes réglementaires apportées par le législateur algérien dans le domaine bancaire, notamment l'annulation de la règle 51/49, l'Assemblée Générale approuve la création d'une Banque islamique en Algérie et demande au Conseil d'administration de veiller au respect des délais de

réalisation conformément au planning proposé

Au cours de cette réunion L'AG a décidé de révoquer M. Hamdi BEN REJEB de son poste d'administrateur, et ce à partir de la date de cette Assemblée.

Il a été également décidé la nomination de M. Mounir FAKHET administrateur pour une période de 3 ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale devant statuer sur les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2026.



 **ATB PAY**

Retirez votre argent
بتاليفونك تقضي شورك

Download on the
 App Store

EXPLORE IT ON
 AppGallery

GET IT ON
 Google Play


ATB



ATB

un partenaire engagé pour l'entrepreneuriat féminin via Innolink'

La banque prend fait et cause pour les femmes candidates à l'entrepreneuriat. Cela s'inscrit dans le cadre d'un écosystème dénommé Innolink', conçu en renfort aux TPME, mis en place avec le soutien financier de la KFW.

Jeudi 15 courant l'ATB, avec le concours de KFW organisait une rencontre de réseautage.

Dans le cadre de son engagement auprès des TPME, elle a fait un focus groupe, composé uniquement de femmes

porteuses de projets. L'idée est de les mettre en contact d'affaires avec des représentants de grandes entreprises relevant du réseau ATB. Cette action ciblée, relève Imen Messaadi, maîtresse de cérémonie, de son état "Directeure Centrale de la

transformation, du marketing et de la communication” au sein de l’ATB, fait partie du programme baptisé Innolink’. Ce dernier, soutenu par KFW comme l’exposait Hervé Proust lors de son intervention, a mis en place un écosystème destiné à aider les TPME innovantes et autres “Strat-up”. Le but est de les assister afin de réaliser leurs projets. Et, de réussir en affaires.

Innolink’, une idée généreuse

Si on devait faire court, on dira que l’ATB s’est engagée dans une action d’instruction bancaire à l’adresse des jeunes entrepreneurs. Ainsi que des TPME en phase de création pour les uns et d’expansion pour les autres. En réalité, ce programme est à fort impact car il véhicule une large vision de promotion économique. La culture bancaire de cette catégorie d’opérateurs appelait une certaine formation pour se conformer aux usages pratiqués par le milieu bancaire. L’ATB a su rallier à son idée la KFW qui a mobilisé deux lignes de dotation, afin de financer l’opération. Ainsi donc la porte d’entrée du projet a été de focaliser d’abord sur les services non financiers. Ce sont, les préliminaires qui permettent au banquier de quantifier le profil de

risque du projet et de valoriser le potentiel de son promoteur. Et, l’ATB créa Innolink’.

La plateforme “Espace Finance” est opérationnelle

Pour mieux concrétiser le projet les deux initiateurs ont mis sur pied une plateforme “académique” pour une prise en mains des entrepreneurs. Elle est déjà opérationnelle et comporte quatre volets. Ce sont les quatre points d’entrée à tout porteur de projet soit de création soit d’extension.

Les opérateurs de Small Business sont donc aiguillés pour harmoniser leurs contacts avec les exigences professionnelles des banques. Ces dernières ont besoin de disposer d’éléments indispensables à leur prise de décision tel que notamment les statuts, les états financiers prévisionnels, la typologie de l’activité.

Aussi les quatre volets montés sur la plateforme “Espace Finance” comportent une démarche graduelle. La première étape consiste à détailler le montage d’un dossier de crédit. La seconde a trait à l’autodiagnostic. La troisième consiste à présenter un tableau de trésorerie de

démarrage. Et la quatrième concerne la préparation du plan d’affaires. La plateforme offre les outils nécessaires pour finaliser les quatre opérations. Ils ont été préparés par l’agence GFA.

Le passeport entrepreneur

L’initiative ATB est appuyée par divers partenaires. Sahar Mechri Kharrat, Directrice de la rédaction de notre confrère “Managers” a exposé le parcours réussi de son club Femmes Entrepreneurs de Tunisie. Son programme d’activité, qui comporte des actions y compris à l’international, apportait comme une caution morale à Innolink’.

Imen Messaadi annonçait que l’ATB envisage de donner davantage de rayonnement à Innolink en mettant sur pied un Club entrepreneurs avec l’émission d’un passeport entrepreneurs. Cela matérialise son engagement aux côtés des candidats à l’entrepreneuriat. L’idée est de contribuer à inscrire ces jeunes promoteurs dans une vaste logique d’essaimage chez les grandes entreprises. L’idée en soi est louable car elle relève d’un souci d’inclusion financière. Et d’un point de vue pratique, elle a bon crédit.

La BIAT s'engage à soutenir l'économie tunisienne et à financer des projets nationaux



Engagements en faveur du financement de l'économie :

En ce qui concerne les engagements bancaires et financiers, la BIAT entreprend la mise en place d'un dispositif d'accompagnement à la création de sociétés communautaires qui se résume comme suit :

- Le financement des sociétés communautaires avec un taux d'intérêt égal au taux du marché monétaire (TMM) ;
- L'organisation d'ateliers de travail dans tous les gouvernorats de la Tunisie pour étudier les besoins spécifiques des promoteurs de sociétés communautaires et les modalités pratiques de leur accompagnement, en coordination avec les autorités concernées ;
- La mise à disposition d'experts bancaires spécialisés dans les différentes régions pour accompagner les promoteurs de sociétés communautaires dans le montage financier leur permettant la réussite de leurs projets.

Tunis, le 13 février 2024 – Lors de la réunion tenue au Palais Présidentiel de Carthage entre le Président de la République Kais Saied et le membre du Conseil d'Administration de la BIAT en charge des relations avec les autorités publiques, Mohamed Agrebi, la BIAT s'est engagée à travers les membres de son conseil d'administration, à piloter la réalisation de plusieurs projets nationaux et à mettre en place des mesures en ligne avec la politique du Président de la République Tunisienne.

Les engagements de la BIAT s'articulent autour des 2 axes suivants :

Les engagements sociétaux :

En ce qui concerne les engagements citoyens et sociétaux, la BIAT entreprend les projets suivants :

- La restauration complète de la piscine municipale du Belvédère ainsi que ses annexes ;
- La restauration complète et la rénovation du Centre Culturel Ibn Khaldoun à Tunis ;
- Le soutien aux élèves et lycéens issus de zones désignées par les autorités compétentes afin d'améliorer leurs conditions de scolarité.



Ooredoo EZ CUP 2024

Ooredoo et Infinix s'unissent pour le plus grand tournoi Free Fire en Tunisie!

Ooredoo Tunisie, acteur majeur du secteur des télécommunications dans le pays et figure de proue dans l'écosystème en pleine expansion du gaming, en partenariat avec Infinix ont fier d'annoncer la nouvelle réussite de son tournoi de gaming emblématique, Ooredoo EZ CUP, mettant en vedette le jeu mondial phare, FREE FIRE.

Du 6 au 28 janvier 2024, des joueurs passionnés se sont affrontés dans une compétition acharnée, mettant en lumière leurs compétences exceptionnelles

et leur talent indéniable dans le monde captivant de Free Fire.

Sous l'égide de Ooredoo et Infinix, cette compétition a été bien plus qu'un simple tournoi ; elle a été une célébration de la communauté des gamers tunisiens, une plateforme où la passion et l'adresse se sont rencontrées dans un crescendo d'excitation.

" Ooredoo EZ CUP a été un témoignage de notre dévouement à l'innovation et à l'engagement communautaire. En organisant

le plus grand tournoi Free Fire en Tunisie, nous avons non seulement mis en valeur le talent des joueurs tunisiens, mais également fourni une plateforme pour leur épanouissement. Cet événement s'aligne parfaitement avec notre vision de tirer parti de la technologie pour enrichir la vie et autonomiser les individus à travers le pays." a déclaré M. Mansoor Rashid Al-Khater, CEO de Ooredoo Tunisie.

Les yeux étaient rivés sur les écrans alors que les gamers rivalisaient pour décrocher une

place convoitée dans la grande finale, où le titre tant recherché de champion de Tunisie en Free Fire était en jeu. À la clé, non seulement la gloire et la reconnaissance, mais également une récompense financière substantielle de 5 000 DT pour le vainqueur Youssef Mechergui, ainsi que des prix et des chèques exceptionnels pour les 8 meilleurs joueurs, témoignant de l'engagement indéfectible de Ooredoo envers l'excellence et la reconnaissance du talent.

Dans ce contexte M. Sunil Mishra, CMO de Ooredoo Tunisie, a déclaré : "Mettre en lumière le talent des joueurs tunisiens et offrir des opportunités uniques dans le domaine du gaming

fait partie intégrante de notre mission chez Ooredoo Tunisie. Nous croyons fermement que le gaming est bien plus qu'un simple divertissement ; c'est un univers où la créativité, la compétitivité et le dépassement de soi se rejoignent pour créer des expériences inoubliables. Notre engagement envers cette communauté dynamique reste indéfectible, et nous continuerons à soutenir et à encourager l'épanouissement du gaming en Tunisie."

De son côté M. Ahmed Wagih, Country Manager de Infinix Tunisie a déclaré : "Notre partenariat avec Ooredoo pour un événement de jeu aussi monumental a été une expérience exaltante pour

Infinix. Nous sommes déterminés à fournir aux joueurs tunisiens une technologie de pointe et des expériences de jeu inoubliables, et cette collaboration souligne notre engagement à favoriser la communauté du jeu en Tunisie."

La finale s'est tenue le dimanche 11 février au prestigieux Palais des Congrès de Tunis, fusionnant habilement compétition féroce et divertissement captivant dans une symphonie de gameplay.

Il est à noter qu'OoredooEZ est une plateforme de jeu lancée en mai 2022 pour permettre aux amateurs et professionnels de jeux de vivre des expériences uniques et inoubliables.





Partenariat Ennakl Automobile – Ftusa

Le pari sur la synchronisation

Ennakl “embarque” les experts auto relevant de la Ftusa dans un training sur les meilleures pratiques mécaniques. De la sorte, les deux parties pourraient harmoniser, leurs référentiels. Une première sur la place. Un partenariat gagnant-gagnant.

Ennakl Automobile et la Ftusa ont signé une convention technique d'un genre nouveau. Ennakl assurera un cycle de formation aux experts autos de la Ftusa pour trois modules distincts. Les deux parties ont su concilier leurs intérêts et aller vers une voie de synergie et meilleur

effet “Couple moteur”. Ennakl automobile possède un centre de formation de Top niveau. Pour sa part la Ftusa, instruite des soucis des compagnies d'assurances, par remontée des flux, était dans l'expectative d'une telle démarche. Tous deux conviennent de l'opportunité de cette collaboration. En optant pour cette opération d'auto allumage, tous deux contribuent à un saut de palier pour la qualité de service sur la place.

Ennakl carbure ...

L'industrie automobile évolue à grande vitesse. La modélisation

connait une prolifération technique et technologique accélérée. Toutes les marques appuient sur le champignon et s'alignent sur les tendances lourdes du marché. Le SUV envahit les chaînes de montage et les routes. Les carrosseries s'habillent d'alliages nouveaux. Les modèles hybrides sont déjà bousculés par les véhicules électriques. Et dans tout cet univers changeant, Ennakl automobile, distributeur de marques de prestige, adapte son service après vente en conséquence. L'enseigne a reconfiguré la prise en mains de sa clientèle sous tous rapports et



jusqu'au service de réparation. Evidemment quand la technologie progresse, les besoins en réparation nécessitent une mise à niveau en cohérence avec la sophistication mécanique, rappelle sa Direction Générale.

...Et, Ftusa assure !

Et les normes sont constamment en logique de "Up Grading". Cela concerne aussi bien la nature des équipements d'intervention, que les types de contrôles à opérer, nous précisent les dirigeants d'Ennakl automobile. Il va sans dire que la qualification des techniciens est appelée à suivre le tempo et on voit bien qu'elle devient la clé de voûte de l'opération et l'enseigne prend la vague. De ce point de vue Ennakl, estime que la revalorisation du rapport à la qualité mécanique des véhicules, de leur entretien et de leur réparation interpelle les assureurs en cas de sinistralité. En effet les experts autos, désignés par les assureurs, regroupés au sein de la Ftusa, sont appelés en cas d'accident, à évaluer les dégâts. Et, c'est d'ailleurs sur la base de leur constat que l'on procède à l'indemnisation des propriétaires des véhicules endommagés. Et les principaux vecteurs de dommages ayant été identifiés conjointement par Ennakl automobile et Ftusa ont déterminé les trois modules de formation. Ceux-ci concerneront en premier, les véhicules

électriques. Nouveaux venus sur le marché la familiarisation des experts autos avec ce nouveau "concept car" se justifie amplement. Puis vient le module relatif à la sécurité auto et à ses divers composants. Enfin l'exploration des divers éléments des carrosseries autos vient fermer la marche.

Ennakl automobile fait usage d'un marketing avisé

Familiariser les experts autos aux meilleures pratiques de maintenance et de réparation est un saut de palier destiné à une meilleure prise en mains des clients. Ennakl recourt à la technique de marketing dite "PULL". Quand l'enseigne se montre proactive, elle peut s'attendre en retour à une meilleure fidélisation de sa clientèle. La mise en route de leur partenariat contribuerait, à améliorer les rapports entre les assureurs et leurs clients. Ennakl et Ftusa participent à diffuser la culture de la qualité de service. Et cela ne manquera pas de diffuser dans la profession et Ennakl en gardera une certaine avance. Naturellement les autres opérateurs du marché finiront par rallier cette dynamique. Et là on se souvient que concurrence, en anglais se dit competition. Ennakl et Ftusa accomplissent une œuvre méritoire qui profite à tous.

Carrières

Selon LinkedIn, les sciences des données et l'IA sont leaders pour ce qui est des carrières les plus prometteuses avec le retour sur investissement le plus élevé en 2024. Les principales informations sont les suivantes :

Le taux d'emploi des data scientists augmentera de 36% entre 2021 et 2031.

49% des offres d'emploi sur LinkedIn sont dans le secteur de l'informatique et de la technologie.

6% des offres d'emploi de data scientist sur LinkedIn se trouvent en Californie.

Seulement 33 % des offres d'emploi exigent spécifiquement un diplôme en science des données.

Les compétences techniques les plus demandées par les experts en science des données sont Python et SQL.

Les postes de premier échelon représentent 55 % des offres d'emploi.

Le salaire moyen d'un data scientist aux États-Unis est de 125.242 \$/an.

Compte tenu de ces tendances, il ne fait aucun doute que les sciences des données et l'IA font partie des carrières les plus lucratives et les plus prometteuses en 2024. (Source : Tunisian AI Society)

ياو موش نرمال

SERVICE CLIENT

PHÉNOMÉNAL

5 مرّات
على التوالي



ooredoo
طور عالمك

Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

20/02/2024

MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2318
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,3099
DOLLAR DES USA	USD	1	3,1274
LIVRE STERLING	GPB	1	3,9454
YEN JAPONAIS	JPY	1000	20,8058
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	3,0954
FRANC SUISSE	CHF	10	35,4519
EURO	EUR	1	3,3780
DINAR LIBYEN	LYD	1	0,6443
Yuan Chinois	CNY	1	0,4335

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	3,1657	3,4276
6 MOIS	3,2045	3,4831

Cours de devises en dinar Tunisien

Moyenne des cours du marché interbancaire (annuel)
2015 - 2023



7,96%
TMM
21/02/2024

8,00%
TID
21/02/2024

7,98%
TMM
Janvier 2024

7,00%
TRE
Février 2023

23,052
Milliard
Avoirs en devise
21/02/2024

115
Jours
d'importations
21/02/2024





Bourse de Tunis

Le Tunindex termine la semaine en légère hausse

A l'image de la séance de la veille, le marché boursier a clôturé la séance du vendredi proche de l'équilibre (+0,02%) à 8358,9 points, dans un modeste volume de 2,4MD, selon l'intermédiaire en bourse, Tunisie Valeurs.

Le titre ICF s'est offert la plus forte hausse de la séance. L'action du producteur du fluorure d'aluminium s'est bonifiée de 4,7% à 66,800D. La valeur a drainé un flux de 123 mille dinars sur la séance.

Le titre Attijari Bank a chapeauté le

palmarès des échanges. L'action de la filiale du groupe Attijariwafa Bank a clôturé la semaine sur une note d'optimisme (+0,9% à 46,350D), en alimentant le marché avec des capitaux de 610 mille dinars, soit 25% du volume de la cote.

Le titre ATL a figuré parmi les plus grands gagnants de la séance. L'action du loueur adossé aux groupe ATB et BNA a signé une avancée de 4,6% à 3,840D. La valeur a amassé des échanges limités de 6 mille dinars sur la séance.

Le titre TELNET a accusé la plus forte baisse de la séance. L'action du spécialiste de l'ingénierie et du conseil en technologies a enregistré une régression de 4,8% à 5,170D, dans un volume de 30 mille dinars.

Le titre ARTES a terminé la semaine sur une note morose. L'action du concessionnaire automobile de la marque au losange a reculé de 2,1% à 6,170D, en générant un maigre flux de 10 mille dinars.



Bourse de Tunis

Un début d'année difficile

Le marché boursier poursuit sa déroute lundi. L'indice de référence a trébuché de 0,4% à 8310,7 points, dans un très maigre volume de 1,6 MD, selon l'intermédiaire en bourse, Tunisie Valeurs.

Le titre AeTECH s'est offert la palme des hausses. Sans faire l'objet de transactions, la valeur a signé une progression de 3,8% à 0,270 D.

Le titre Hannibal Lease a,

également, terminé la séance en territoire positif. L'action du leaseur indépendant a gagné 1,3% à 5,270 D. Les échanges sur le titre ont été faibles, s'établissant à 11 mille dinars.

Le titre STIP s'est placé en lanterne rouge du Tunindex. L'action de l'unique producteur de pneus en Tunisie a reculé de 3,7% à 4,210 D, sans drainer de flux.

Le titre Attijari Bank a été mal

orienté sur la séance. L'action de la filiale du groupe Attijariwafa Bank a baissé de 1,7% à 44,890 D. La valeur a brassé un volume de 45 mille dinars sur la séance.

BIAT a été la valeur la plus dynamique de la séance. L'action de la banque n°1 en Tunisie a alimenté le marché avec des capitaux de 659 mille dinars, soit 40% du flux de la cote. A noter que le titre a légèrement régressé sur la séance (-0,2%) à 88,500D.

Épargne, Placements, Épargne Retraite

Le Guide 2024

bientôt



pour plus d'informations
consultez-nous

Email : img@planet.tn

Tunindex**8 358,85**Var. Année **-4,48 %**
16/02/2024**Tunindex 20****3 661,37**Var. Année **-4,30 %**
16/02/2024Volume semaine **17,551** Million DTCapitalisation **23,50** Milliard DTPER marché **9,15**
(Janvier)

INDICES SECTORIELS

Code ICB		INDICE	Var An
8000	Sociétés Financières	6 342,79	-3,19%
8300	Banques	5 912,01	-3,09%
8500	Assurances	12 935,31	-9,17%
8700	Services Financiers	9 556,63	4,05%
5000	Services aux Consommateurs	2 879,72	-4,09%
5300	Distribution	4 536,98	-4,09%
3000	Biens de Consommations	6 524,25	-7,09%
3500	Agro-Alimentaire et Boissons	7 989,19	-8,48%
3700	Produits Ménagers et de Soins Personnel	2 109,79	-2,83%
2000	Industries	1 573,25	-5,18%
2300	Batiment et Matériaux de Constructions	655,87	-7,30%
1000	Matériaux de Base	3 668,64	-5,54%

+ FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
ELECTROSTAR	0,410	13,89%
ATL	3,840	6,67%
SIAME	3,740	4,78%
MONOPRIX	4,690	4,22%
ALKIMIA	23,710	4,08%

+ FORTES BAISES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
SOTEMAIL	2,310	-8,33%
UADH	0,450	-6,25%
SOMOCER	0,630	-5,97%
STAR	152,800	-4,50%
OFFICE PLAST	1,090	-4,39%

+ FORTES BAISES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
TELNET HOLDING	5,170	-32,86%
UADH	0,450	-30,77%
SOTEMAIL	2,310	-26,43%
GIF FILTER	0,390	-26,42%
EURO-CYCLE	12,560	-21,25%

+ FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. AN
ELECTROSTAR	0,410	46,43%
BEST LEASE	2,330	16,50%
ATELIER MEUBLE INT	4,950	12,50%
SOTUMAG	5,660	11,42%
SPDIT SICAF	9,430	10,94%



COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture		16/02/2024	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2023	Semaine précédente	De la semaine			
SOCIETES FINANCIERES								13 012,716
BANQUES								10 843,079
Amen Bank	5	30 264 000	33,500	32,900	32,890	-0,03%	-1,82%	995,383
ATB	1	100 000 000	2,700	2,650	2,670	0,75%	-1,11%	267,000
BH Bank	5	47 600 000	11,950	10,800	10,600	-1,85%	-11,30%	504,560
BIAT	5	35 700 000	91,900	88,700	87,950	-0,85%	-4,30%	3 139,815
BNA	5	64 000 000	8,130	7,600	7,500	-1,32%	-7,75%	480,000
Banque de Tunisie	1	270 000 000	5,380	5,300	5,310	0,19%	-1,30%	1 433,700
BTE (ADP)	20	1 000 000	4,970	4,030	4,100	1,74%	-17,51%	4,100
STB	5	155 375 000	3,740	3,300	3,300	0,00%	-11,76%	512,738
Attijari Bank	5	42 000 000	46,140	45,680	46,350	1,47%	0,46%	1 946,700
UBCI	5	20 001 529	22,500	23,000	23,900	3,91%	6,22%	478,037
UIB	5	32 560 000	25,900	24,400	25,370	3,98%	-2,05%	826,047
Wifack Bank	5	30 000 000	8,700	8,630	8,500	-1,51%	-2,30%	255,000
ASSURANCES								1 254,690
ASTREE	5	6 000 000	48,500	48,000	48,000	0,00%	-1,03%	288,000
BH Assurances	5	2 660 000	48,750	48,750	48,750	0,00%	0,00%	129,675
STAR	10	2 307 693	176,700	160,000	152,800	-4,50%	-13,53%	352,615
Tunis RE	5	20 000 000	7,200	6,820	6,920	1,47%	-3,89%	138,400
Assur. MAGHREBIA	10	4 500 000	52,450	48,990	47,500	-3,04%	-9,44%	213,750
MAGHREBIA Vie	1	25 000 000	6,040	5,390	5,290	-1,86%	-12,42%	132,250
LEASING								592,930
ATL	1	32 500 000	3,600	3,600	3,840	6,67%	6,67%	124,800
BH Leasing	5	7 000 000	3,240	2,980	2,980	0,00%	-8,02%	20,860
Best Lease	1	30 000 000	2,000	2,290	2,330	1,75%	16,50%	69,900
CIL	5	7 000 000	19,190	19,140	19,000	-0,73%	-0,99%	133,000
Hannibal Lease	5	11 000 000	5,270	5,200	5,300	1,92%	0,57%	58,300
Attijari Leasing	10	2 750 000	16,800	16,900	17,000	0,59%	1,19%	46,750
Tunisie Leasing Fact	5	10 800 000	13,000	12,940	12,900	-0,31%	-0,77%	139,320
SOCIETES D'INVESTISSEMENTS								322,017
PL. TSIE Sicaf	10	1 000 000	48,950	48,510	48,510	0,00%	-0,90%	48,510
SPDIT Sicaf	1	28 000 000	8,500	9,190	9,430	2,61%	10,94%	264,040
Tuninvest Sicar	1	966 000	9,000	9,800	9,800	0,00%	8,89%	9,467
INDUSTRIES								8 897,214
HOLDING								1 943,581
OneTech Holding	1	80 400 000	8,920	8,300	8,390	1,08%	-5,94%	674,556
Poulina GH	1	180 003 600	8,000	7,000	7,050	0,71%	-11,88%	1 269,025
AGRO-ALIMENTAIRE								3 534,764
CEREALIS	1	4 888 889	13,300	13,300	13,300	0,00%	0,00%	65,022
Delice Holding	10	54 907 262	11,700	10,290	10,390	0,97%	-11,20%	570,486
LAND'OR	1	13 784 285	6,000	6,130	6,000	-2,12%	0,00%	82,706
SFBT	1	247 500 000	12,450	11,300	11,380	0,71%	-8,59%	2 816,550
SOPAT	1	37 861 250	1,440					0,000
PHARMACEUTIQUE								235,230
ADWYA	1							0,000
SIPHAT	5	1 800 000	3,760	3,750	3,750	0,00%	-0,27%	6,750
UNIMED	1	32 000 000	7,480	7,000	7,140	2,00%	-4,55%	228,480
COMPOSANTS AUTOMOBILE								50,642
ASSAD	1	24 000 000	0,840	0,810	0,790	-2,47%	-5,95%	18,960
GIF-FILTER	1	10 536 994	0,530	0,400	0,390	-2,50%	-26,42%	4,109
STEQ	5	1 400 000	6,500	6,500	6,500	0,00%	0,00%	9,100
STIP	3	4 207 824	4,540	4,370	4,390	0,46%	-3,30%	18,472

source: bVMT

données fournis à titre indicatif

COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture			Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2022	Semaine précédente	16/02/2024 De la semaine			
CIMENTIER								685,042
Carthage Cement	1	343 624 940	1,970	1,850	1,900	2,70%	-3,55%	652,887
Ciments de Bizerte	1	44 047 290	0,940	0,760	0,730	-3,95%	-22,34%	32,155
CHIMIE								318,039
Air Liquide	25	1 637 504	81,120	80,400	80,360	-0,05%	-0,94%	131,590
ALKIMIA	10	1 947 253	29,770	22,780	23,710	4,08%	-20,36%	46,169
ICF	10	2 100 000	71,400	65,000	66,800	2,77%	-6,44%	140,280
INDUSTRIES DIVERSES								1 994,485
AMS								0,000
Euro-Cycle	1	9 801 000	15,950	12,950	12,560	-3,01%	-21,25%	123,101
MPBS	2	10 334 430	5,360	4,520	4,500	-0,44%	-16,04%	46,505
New Body Line	1	4 250 400	5,300	5,190	5,190	0,00%	-2,08%	22,060
Office PLAST	1	14 662 164	1,220	1,140	1,090	-4,39%	-10,66%	15,982
SAH Lilas	1	84 015 979	9,100	8,000	8,060	0,75%	-11,43%	677,169
Atelier Meubles Int	1	5 561 635	4,400	4,920	4,950	0,61%	12,50%	27,530
SIAME	1	15 444 000	3,820	3,560	3,730	4,78%	-2,36%	57,606
SANIMED	1,109	12 400 000	1,260	1,230	1,230	0,00%	-2,38%	15,252
SOMOCER	1	40 656 000	0,730	0,670	0,630	-5,97%	-13,70%	25,613
SOTEMAIL	1	34 513 514	3,140	2,520	2,310	-8,33%	-26,43%	79,726
SOTUVER	1	39 254 475	12,000	11,980	12,000	0,17%	0,00%	471,054
SOTIPAPIER	1,09	28 184 091	5,630	4,700	4,680	-0,43%	-16,87%	131,902
SOTRAPIL	5	4 138 200	14,950	14,890	15,100	1,41%	1,00%	62,487
TPR	1	50 000 000	4,970	4,790	4,770	-0,42%	-4,02%	238,500
IMMOBILIER								72,136
SIMPAR	5	1 100 000	35,010	34,490	34,490	0,00%	-1,49%	37,939
SITS	1	15 600 000	1,700	1,700	1,700	0,00%	0,00%	26,520
ESSOUKNA	1	5 050 500	1,500	1,520	1,520	0,00%	1,33%	7,677
TECHNOLOGIE								63,294
AETECH	1	2 223 334	0,330	0,260	0,260	0,00%	-21,21%	0,578
TELNET Holding	1	12 130 800	7,700	5,240	5,170	-1,34%	-32,86%	62,716
SERVICES								1 455,029
DISTRIBUTION AUTOMOBILE								861,832
ARTES	1	38 250 000	6,500	6,290	6,170	-1,91%	-5,08%	236,003
CITY CARS	1	18 000 000	12,480	12,390	12,300	-0,73%	-1,44%	221,400
ENNAKL Automobile	1	30 000 000	12,500	11,700	11,660	-0,34%	-6,72%	349,800
UADH	1	36 953 847	0,650	0,480	0,450	-6,25%	-30,77%	16,629
STA	1	2 000 000	19,500	19,080	19,000	-0,42%	-2,56%	38,000
AUTRES SERVICES								189,371
CELLCOM	1	4 461 532	1,590	1,500	1,500	0,00%	-5,66%	6,692
ELECTROSTAR	2	10 287 556	0,280	0,360	0,410	13,89%	46,43%	4,218
MIP	1	4 398 937	0,140	0,140	0,140	0,00%	0,00%	0,616
TUNISAIR	1	106 199 280	0,440	0,410	0,400	-2,44%	-9,09%	42,480
SMART Tunisie	5	8 677 237	16,530	15,850	15,600	-1,58%	-5,63%	135,365
TELECOMMUNICATIONS								92,704
SERVICOM	1	11 874 000	0,220	0,240	0,240	0,00%	9,09%	2,850
SOTETEL	5	4 636 800	3,600	3,640	3,540	-2,75%	-1,67%	16,414
Tawasol GH	1	108 000 000	0,710	0,690	0,680	-1,45%	-4,23%	73,440
DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION								311,123
Sotumag	1	13 200 000	5,080	5,580	5,660	1,43%	11,42%	74,712
Magasin General	1	15 777 070	7,990	7,450	7,450	0,00%	-6,76%	117,539
Monoprix	2	25 345 736	5,140	4,500	4,690	4,22%	-8,75%	118,872
<i>(Données fournis à titre indicatif)</i> source: BVMT								23 364,960

بنك الوفاق
WIFAK BANK
بنك الجميع



للمرة الثانية على التوالي

الأفضل في خدمة الحرفاء



Maroc

Netflix, Airbnb et autres plateformes de streaming désormais soumis à la TVA



permettra au Maroc de collecter des recettes fiscales importantes auprès des géants du streaming, qui jusqu'alors échappent à l'impôt. Cette mesure permettra également de mieux encadrer l'activité de ces entreprises et de protéger les consommateurs marocains.

Un impact sur les prix et l'offre de services

Il est probable que ces nouvelles obligations fiscales se répercutent sur les prix des services de streaming proposés aux clients marocains. Les entreprises concernées pourraient également être amenées à adapter leur offre pour répondre aux exigences du marché marocain.

Un pas vers une fiscalité plus juste et transparente

L'entrée en vigueur de cette loi marque un tournant dans la régulation du secteur du streaming au Maroc. Elle permettra de garantir une plus grande équité fiscale et de mieux protéger les intérêts des consommateurs marocains.

Le paysage fiscal marocain se modernise avec l'entrée en vigueur de la loi de finances 2024. Cette loi introduit des changements majeurs pour les entreprises de streaming opérant au Maroc, les soumettant à des obligations fiscales et à une plus grande transparence.

Fini le flou fiscal pour les plateformes internationales

Désormais, les plateformes de streaming comme Netflix, Spotify et Airbnb devront se déclarer auprès des autorités marocaines et rendre publics leurs chiffres d'affaires réalisés dans le pays. Cette mesure vise à garantir une meilleure équité fiscale et à

mettre fin à l'opacité qui entourait l'activité de ces entreprises.

Contribution fiscale équitable et encadrement des services

L'article 115 de la loi de finances 2024 impose aux fournisseurs de services à distance non résidents de s'enregistrer sur une plateforme électronique dédiée et de déclarer leur chiffre d'affaires mensuel au Maroc. Ils seront ensuite redevables de la TVA sur les services fournis aux clients marocains, sans possibilité de déduction fiscale.

Une nouvelle ère pour la régulation du streaming

L'application de cette loi

*Tunisie*

36% des enfants n'ont pas les compétences de base en lecture et 68,3% en calcul

En Tunisie, le taux de scolarisation au niveau du cycle primaire a baissé, au cours des 10 dernières années, atteignant en 2023 92,2%, contre 96,9% en 2018 et 98% en 2012, révèle l'enquête nationale par grappes à indicateurs multiples (MICS) réalisée en 2023 et présentée lundi à Tunis.

Cette enquête réalisée par l'Institut national de la statistique (INS) et le ministère de l'économie et de la planification, indique que le taux de scolarisation au 1er cycle de l'enseignement secondaire a atteint 76,5% en 2023, contre 82% en 2018.

En Tunisie, 36% des enfants âgés de 7 à 14 ans ne possèdent pas les compétences de base en lecture et 68,3% de cette même

tranche d'âge n'ont pas les compétences de base en calcul, révèle la même enquête.

Intervenant au cours d'un congrès national consacré, à la présentation des résultats de cette enquête Michel Lepechoux, Représentant de l'UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance) en Tunisie a mis l'accent sur la nécessité de renforcer



Taux de chômage

Au quatrième trimestre de l'année 2023, le taux de chômage augmente pour s'établir à 16,4 % (contre 15,8 % au troisième trimestre de l'année et 15,2% au quatrième trimestre de 2022), selon les données publiées jeudi par l'Institut national de la statistique (INS).

Le nombre de chômeurs est estimé à 667,5 mille, contre 638,1 mille au troisième trimestre de la même année.

Le taux de chômage chez les hommes a augmenté, passant de 13,4% au troisième trimestre à 13,8 %, tandis que pour les femmes, le taux de chômage a atteint 22,2 % au cours du quatrième trimestre de l'année 2023, comparé à 21,7 % au troisième trimestre de la même année.

Le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans a augmenté au cours du quatrième trimestre de l'année 2023, atteignant 40,9 % (contre 39,1 % au troisième trimestre de l'année et 38,8 % au quatrième trimestre de 2022). Ce taux est de 42,1 % pour les hommes et 38,2 % chez les femmes de cette tranche d'âge.

l'apprentissage et améliorer sa qualité afin que chaque enfant puisse poursuivre sa scolarité avec succès sans embûches ni menace d'abandon. « La Tunisie a déjà entrepris des efforts louables pour renforcer son système éducatif, du préscolaire à la formation professionnelle », a-t-il souligné.

Et d'ajouter que par rapport aux pays africains, la Tunisie a déjà enregistré de bons indicateurs en matière de scolarité et de santé de la mère et de l'enfant. Le Taux d'allaitement maternel pendant les six premiers mois des nouveau-nés en Tunisie demeure faible, contre une moyenne mondiale de 48%, selon le Représentant de l'UNICEF en Tunisie, ajoutant que la baisse de certains indicateurs par rapport à 2018 est expliquée par la pandémie de Covid-19. Il a appelé dans ce cadre à redoubler les efforts dans ce domaine, d'autant plus que l'Organisation Mondiale de la Santé vise un taux de 50% à l'horizon de 2025.

Au cours de son intervention, le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et de la planification chargé des petites et moyennes entreprises, Samir Abdelhafidh, a souligné l'importance des résultats de l'enquête qui sera exploitée dans la mise en place de politiques publiques efficaces en matière de réformes, notamment,

éducatives, celles liées au développement du système de santé et l'amélioration des conditions de vie, en ciblant les régions et les catégories précaires.

Il a précisé que les services de l'Institut national de la statistique (INS) ont élaboré cette enquête par grappe à indicateurs multiples sur la situation de la mère et de l'enfant en Tunisie 2023 « MICS », avec l'appui technique et financier du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), et de la Banque allemande de développement (KfW).

Et de poursuivre, il s'agit de la 5ème enquête réalisée dans ce cadre depuis l'année 2000, pour identifier la situation réelle de la mère et de l'enfant et le degré de réussite de la Tunisie en matière de réalisation des objectifs de développement durable à l'horizon 2030.

Il a ajouté que cette enquête qui a concerné 11 mille familles a fait ressortir 183 indicateurs, dont 34 indicateurs de développement durable, en se basant sur les tranches d'âge de la mère et de l'enfant, les régions, la situation sociale, et le niveau d'éducation de la mère dans les milieux rural et urbain.



Déséquilibre financier des caisses sociales

La retraite en question

83,7% de la population active bénéficie d'une couverture sociale, a souligné lundi le directeur général de la sécurité sociale, Nader Ajabi, qualifiant ce taux d'acceptable mais nécessite d'être étendu sur l'ensemble de la population active dans les secteurs public et privé.

Intervenant lors d'une journée d'étude organisée par l'académie parlementaire à l'assemblée des représentants du peuple, Ajabi a signalé qu'environ 45% des travailleurs ne bénéficiant pas d'une couverture sociale sont actifs dans le secteur parallèle.

Le responsable a assuré que le ministère des affaires sociales travaille sur l'amélioration de la gestion des dépenses des établissements de sécurité sociale signalant que la part des prestations sociales atteint 3,8% des dépenses du régime de sécurité sociale et les normes internationales fixent ce taux à 5%.

Ajabi a signalé que la hausse du nombre de bénéficiaires de la pension de retraite a contribué au déséquilibre financier des caisses sociales faisant remarquer que 1 million 391 personnes bénéficient

d'une pension de retraite de la part de la caisse nationale de retraite et de prévoyance sociale contre 3 millions 409 personnes actives.

Ajabi a signalé que la durée moyenne de perception de la pension de retraite est estimée à 50 ans depuis la première pension.

Il a, en outre, indiqué que les pensions de retraite s'élèvent chaque mois à environ 900 millions de dinars reconnaissant la difficulté de payer les pensions à temps.



Tunisie

Le tabagisme, un fléau qui touche 1 homme sur 2

La consommation du tabac reste élevée en Tunisie en particulier chez les hommes. Selon les chiffres de l'enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS) 2023, intitulée "situation de la mère et de l'enfant en Tunisie", en 2023, 1 homme sur 2 consomme du tabac (49,8% contre 49,4% en 2018).

Plus de la moitié (53,2%) ont consommé plus de 20 cigarettes

dans les 24 heures avant l'enquête dont les résultats ont été présentés lundi à Tunis.

Des variations existent entre le milieu urbain (52,3%) et rural (44,8%).

Cette proportion diminue en fonction du niveau de l'éducation et du bien-être économique.

Elle passe de 50,4% chez les

hommes non-scolarisés à 44,4% chez ceux ayant un niveau universitaire.

Elle est de 48,3% chez les hommes des ménages très riches et de 46,2% chez les plus pauvres.

La consommation de tabac chez les hommes augmente aussi avec l'âge. Elle est de 16,5% chez les adolescents de 15-19 ans (22,4%



en 2018) dont 26,6% chez les 18-19 ans (32,8% en 2018) puis 49,9% chez les 20-24 ans (44% en 2018) atteignant finalement le taux le plus élevé de 58,9% chez les 35-39 ans (47,5% en 2018).

Le taux le plus élevé a été enregistré dans le Grand Tunis avec 56,2%, et le taux le plus bas a été observé dans la région du Sud-Est avec 40,3%.

Le tabagisme est l'une des principales causes évitables de morbidité et de mortalité dans le monde, souligne l'enquête.

Il en ressort également que 49,8% des hommes n'ont jamais fumé de cigarettes ni utilisé un produit tabagique contre 97,4% de femmes.

Cette proportion des non-fumeurs est plus élevée chez la tranche d'âge (40-44 ans) avec 40%. 11,2% des garçons ont fumé une cigarette entière avant l'âge de 15 ans.

Selon l'enquête, la prévalence tabagique chez les femmes est faible, elle est à seulement 1,9% (1,7% en 2018) avec 2,8% en milieu urbain contre 0% en milieu rural. Elle est de 0,8% chez les adolescentes de 15 à 19 ans.

Cette prévalence change aussi en fonction du bien-être économique et du niveau d'instruction. 4,1% pour les femmes des ménages

les plus riches contre 0,3% pour les plus pauvres.

De même, cette prévalence varie en fonction du niveau d'instruction, passant de 0,9% pour les femmes qui ne sont pas instruites, à 2,5% pour les femmes du niveau secondaire et 1,8% pour celles ayant un niveau supérieur.

La MICS Tunisie 2023 a été réalisée par l'Institut National de la statistique (INS) en coordination avec le ministère de l'Economie et de la Planification et avec l'appui technique et financier de l'UNICEF et les contributions de l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID) et la Banque Allemande de Développement (KfW).

Elle a couvert un échantillon de 11 000 ménages répartis sur l'ensemble du territoire dont 7326 en milieu urbain et 3674 en milieu rural avec un taux de réponse de 90%.

L'enquête a permis de mettre à jour 183 indicateurs concernant la situation de la mère et de l'enfant au niveau national avec une ventilation par grandes régions. Elle inclut également 34 indicateurs qui renseignent sur les Objectifs de Développement Durable (ODD).

14 athlètes tunisiens aux JO Paris 2024

Après la qualification, ce dimanche, de Chaïma Toubi au Taekwondo, le total des athlètes tunisiens qualifiés aux Jeux olympiques de Paris 2024 s'élève à 14, annonce le ministère de la Jeunesse et des Sports dans un communiqué.

Les athlètes qualifiés, par discipline, sont :

Natation : Ayoub Hafnaoui : 400 m NL / 800 NL / 1500 m NL

Boxe : Khoulood Halimi : 57 kg

Taekwondo : Mohamed Khalil Jendoubi : - 58 kg - Firas Gattoussi : - 80 kg - Ikram DHahri : - 49 kg - Chaïma Toubi : - 57 kg

Athlétisme : Ahmed Jaziri : 3000 m steeple messieurs - Maroua Bouzayani : 3000 m steeple dames

Aviron : Mohamed Taieb - Khadija Krimi et Salma Dhaouadi (couple poids légers) - Canoë Kayak - Ghaylane Khatali

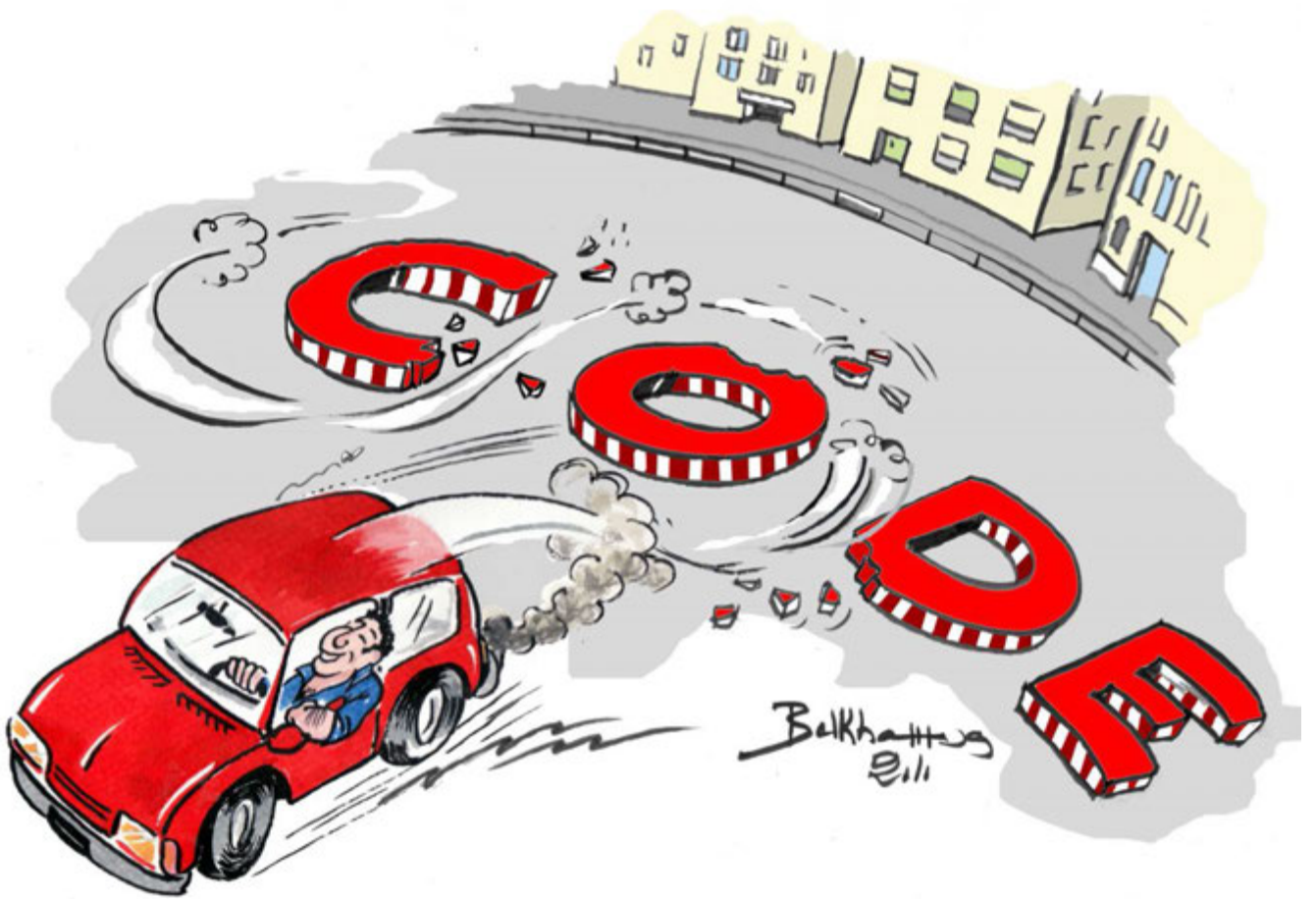
Tir : Olfa Cherni : Pistolet à air (10 m) - Rihab al-Walid : Arc - Les JO de Paris 2024 se dérouleront du 26 juillet au 11 août.



HORS-SÉRIE



L'Entreprise Digitale





Quand notre «FTAIRI» fait du marketing

Il est vrai que c'est souvent difficile de s'attacher à un «FTAIRI» dans les environs du quartier. Question d'hygiène, de service et de qualité. Il suffit qu'on vous serve des «FTAIR» (beignet) réalisées avec des pâtes mal préparées, en raison d'une équipe instable, des apprentis «FTAIRIAS» mal formés et incapables de vous faire des «FTAIR» dans les règles ; pour vous remettre à en chercher un autre ou tout simplement vous passer de «FTAIR» le dimanche. Même si ce n'est pas forcément indiqué d'en consommer, dans mon cas, je finis toujours par vouloir en acheter le dimanche. Finalement, j'en détecte un, apparemment nouveau dans le quartier.

Un premier bon point, il

est aimable, la boutique est relativement propre et l'équipement semble capable de sortir de bonnes pâtes.

Premier achat, les FTAIRs étaient bonnes.

Le dimanche suivant, je décide d'y revenir... premier signe du succès du nouveau FTAIRI, une file d'attente respectable ; j'attends mon tour en observant les quelques accrochages inévitables, les quelques demandes de passe droit... et quand mon tour arrive, j'en prend six d'un coup (famille nombreuse oblige) ... et surprise, notre FTARI y ajoute deux «BAMBALOUNI» gratuits.

Du jamais vu, une première pour

moi, à quelques km de là, ces deux «Bambalouni» m'auraient coûté 1 dinar...

En quelques années de fréquentation des «Hmaissias» et des «FTAIRIAS», je n'ai jamais encore vécu ça... un FTAIRI qui fait du marketing... et avec le sourire.

Enfin, un FTAIRI capable de développer une action marketing et un service... je parie qu'on entendra parler de ce FTAIRI et qu'il fera des bonnes affaires et d'autres boutiques,... pourvu qu'il garde le cap.

A quand une chaîne de FTAIRIAS labellisés !

(Février 2007)

KIOSQUE



LeMag n°105

- Budget 2023 : Le gouvernement Bouden propose des mesures urgentes à prendre
- «Le décret présidentiel sur la réconciliation pénale est inapplicable», affirme Faouzi Abderrahmane
- Fuite des cerveaux tunisiens
- Les beignets de Ghomrassen au patrimoine mondial de l'Unesco?



LeMag n°101

- IDE : Forte augmentation des investissements étrangers
- Impact de la dévaluation du dinar sur les entreprises publiques
- De l'air pour ne plus avoir soif à l'école
- La nouvelle Golf 8 en Tunisie



LeMag n°99

- Guerre en Ukraine : L'onde de choc économique sur la Tunisie
- Pas de réduction du déficit énergétique et des prix de l'électricité sans énergies renouvelables
- Suppression des autorisations pour 12 activités économiques
- «El Hadhra» de Fadhel Jaziri : Transe au cœur de la Cité



LeMag n°91

- Risque Tunisie : Fortes pressions sociales et internationales
- Les exportations du jean tunisien aux USA ont bondi de 69% en 2021
- 1,5 million de Tunisiens auraient payé 570 MDT de pot-de-vin en 2020
- «Yallaa» ou la découverte des joies de la création avec Rania Werda



LeMag n°85

- Marché financier 2021 : Quel bilan ?
- Loi de finances 2022 : Les sociétés de Commerce International en colère
- Loi de Finances 2022 : Créances fiscales, réduction des pénalités et facilités de paiements
- Récit d'une aventure artistique de Rached Zarrai Miladi



LeMag n°79

- Recouvrement : Un frein à la pérennité de l'entreprise
- Re*Connect, promouvoir les femmes évoluant dans l'IT
- Marché de l'automobile: Des immatriculations en légère baisse en octobre
- La Tunisie n'a pas besoin du FMI pour financer son économie



NEO BTE

L'AGENCE

VIRTUELLE

DE LA BTE



CREATED BY



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats

Kia EV6. 100% électrique.



Movement that inspires

CITY CARS S.A/ CONCESSIONNAIRE Kia / 31, Rue des Usines ZI la Goulette-Kram/Tél : (216) 36 406 200.

Rejoignez nous sur nos pages :

